

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



LE Dr. ROBERT NELSON.

Parmi les Canadiens d'origine anglaise qui ont combattu pour nos libertés politiques, on remarque les deux docteurs Nelson, Robert et Wolfred. Issus d'une famille loyale, et fils d'un officier de la marine anglaise, parents enfin de cet illustre Lord Nelson dont le nom signifie gloire et dévouement pour l'Angleterre, l'amour de la justice et de la liberté a été plus fort chez eux que les liens du sang. Ils ont eu la force de s'élever au-dessus des préjugés de la plupart de leurs compatriotes pour ne voir que la grandeur et la justice de notre cause. Ils n'ont pas craint de faire perdre à leur famille le fruit d'un siècle de combats et de loyauté, d'exposer leur vie et leur fortune pour un peuple qu'ils croyaient opprimé. Ils ont approuvé l'énergie de ce peuple revendiquant les droits et privilèges attachés à la qualité de sujet anglais et ils ont voulu, eux-mêmes, être libres, ici, à l'ombre du drapeau anglais, comme on l'est en Angleterre. Quelle que soit l'opinion qu'on entretienne sur l'opportunité des insurrections de '37 et '38, dont ils furent les deux chefs principaux, il est juste que la population canadienne honore leur mémoire et rende hommage à ce qu'ils ont fait et enduré pour la cause nationale.

Occupons-nous pour le moment de celui qui vient de mourir sur le sol américain, de Robert Nelson.

Il donna, dès son bas âge, des preuves d'une rare intelligence, d'un caractère fortement trempé. Après des études sérieuses, sous le docteur Arnoldi, médecin célèbre de son temps, il s'établit à Montréal et se fit, en peu de temps, une clientèle considérable. Il se livra surtout à l'étude de la chirurgie et acquit dans cette science une immense réputation.

C'était l'homme des cas difficiles, des grandes opérations; le bruit de ses succès se répandant au loin, on venait à lui de toutes les parties du pays. Ses cures remarquables et ses écrits portèrent son nom jusque dans les pays étrangers, et en Angleterre comme aux Etats-Unis, on le considérait comme un des premiers médecins de l'époque.

Un jour, dans un voyage qu'il fit en France, il assistait, dans un hôpital, à une opération des plus délicates. Un moment vint où le médecin opérateur parut embarrassé et menaça de faire fausse route. Robert Nelson ayant pris la liberté d'en faire la remarque, le médecin français lui remit son instrument et lui dit :

—Eh bien ! faites vous-même, monsieur.

Nelson se mit à l'œuvre et fit l'opération au milieu des applaudissements des médecins et étudiants présents.

Un homme marquant de ce pays, l'un de ses amis, avait reçu une balle dans la cuisse, en se battant en duel. Nelson n'ayant pu lui extraire cette balle, malgré tous ses efforts, il alla en Angleterre consulter les meilleurs chirurgiens de ce pays.

Ceux-ci lui dirent que l'opération était impossible, et l'un d'eux ajouta que si elle eût été possible, Robert Nelson l'aurait faite.

Il lui arriva plusieurs fois d'étonner les médecins étrangers du plus grand mérite par la hardiesse et la justesse de ses idées.

Il est le premier dans le pays qui fit l'opération de la pierre. M. Mathieu, de Lachenaie, fut l'heureux mortel qui consentit à subir cette terrible épreuve. Le succès

fut complet et il fit ensuite une trentaine d'opérations semblables.

Mais les succès professionnels ne suffisaient pas à cette nature militante, à cette intelligence active.

Ami des Canadiens-français dont il avait appris à apprécier le caractère loyal, il ne put rester longtemps indifférent au spectacle de cette brave population aux prises avec l'arbitraire. Naturellement porté à supporter la liberté contre la tyrannie, le droit contre l'injustice, il épousa notre cause et devint l'un des champions les plus ardents du parti libéral.

Les Canadiens crurent qu'ils ne pourraient mieux faire que d'envoyer un pareil homme les représenter dans la Chambre d'Assemblée; ils l'élirent pour Montréal, en 1827, avec l'hon. Louis-Joseph Papineau. M. Robert Nelson qui était plutôt un homme d'action qu'un orateur, parla peu, mais il prit place parmi les chefs de la majorité, fut toujours du côté des résolutions hardies, de la résistance au mauvais vouloir du gouvernement. Cependant les exigences de sa nombreuse et riche clientèle l'empêchant de vaquer à ses devoirs de député, comme il l'aurait désiré, il laissa la Chambre.

Néanmoins aux élections générales de 1834, il fut élu de nouveau avec M. Papineau dans la division Ouest de Montréal.

L'élection dura trois semaines. Comme il n'y avait qu'un poll et que l'Officier-Rapporteur était obligé de le tenir ouvert tant qu'il ne s'écoulait pas une heure sans qu'un vote fut donné, on s'explique les lenteurs et les désordres qu'entraînait un pareil système. Tous les jours c'étaient des rixes, des batailles à coups de poing, de bâton ou de pierre. Enfin, l'Officier-Rapporteur, le Dr. Lusignan, qui avait bravement fait son devoir, déclara qu'il ne pouvait plus tenir le poll ouvert sans danger pour sa vie et celle des électeurs et proclama Papineau et Nelson élus.

Comme nous avons déjà parlé des événements qui précédèrent l'insurrection de '37, nous nous contenterons de dire que Robert Nelson fut un de ceux qui persistèrent le plus énergiquement à refuser les subsides au gouvernement, tant que justice n'aurait pas été faite conformément aux 92 résolutions. Il fut un des membres les plus actifs du comité central, l'un des orateurs les plus énergiques dans les assemblées qui eurent lieu.

Il ne prit aucune part cependant à l'insurrection de l'automne 1837.

Il vaquait tranquillement à ses devoirs professionnels, lorsque, deux ou trois jours après la bataille de St. Denis, où son frère Wolfred avait battu les troupes, il fut arrêté et jeté en prison. Il sortit, peu de jours après, sous caution.

Mais cette arrestation et la nouvelle des mauvais traitements qu'on avait fait subir à son frère et des excès commis par les troupes à St. Charles, à St. Eustache et à St. Benoit, exaspérèrent cette nature fière et sensible. Il partit pour les Etats-Unis, la tête grosse de projets, le cœur plein de vengeance.

Il y trouva M. Papineau, le Dr. Côté, Malhiot, Rodier, Davignon et cinq ou six cents patriotes, tous décidés, comme lui, à prendre leur revanche, à rentrer, les armes à la main, dans leurs foyers dévastés. Déjà, M. Papineau avait jeté dans les esprits l'idée d'une organisation en faveur de l'indépendance du pays et de l'établissement d'une république canadienne. Quelques-

uns des hommes les plus importants de l'Etat de New-York avaient promis de favoriser ce mouvement, en fournissant des armes et de l'argent.

Des dissensions ayant éclaté entre les chefs canadiens, Robert Nelson se mit à la tête du mouvement, rallia les canadiens émigrés autour de lui et fit tous les préparatifs nécessaires pour envahir le Canada.

Tout le monde se mit à l'œuvre avec enthousiasme; les uns fondaient des balles, les autres achetaient ou empruntaient des fusils, tous, le soir, se réunissaient pour faire l'exercice. Les encouragements qu'ils recevaient des citoyens américains et même des autorités militaires leur donnaient la plus grande confiance dans le succès. Aussi, à la fin du mois de février, Nelson franchit la frontière avec quelques centaines d'hommes, et lança la proclamation suivante que nous empruntons au *National* :

“ DÉCLARATION.”

“ Attendu que le solennel contrat fait avec le peuple du Bas-Canada, et enregistré dans le livre des Statuts du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, comme le ch. 31 de l'Acte passé dans la 31^e année du règne du roi George III, a été continuellement violé par le gouvernement britannique, et nos droits usurpés; — et attendu que nos humbles pétitions, adresses, protestations et remontrances contre cette conduite préjudiciable et inconstitutionnelle, ont été faites en vain; — que le gouvernement britannique a disposé de notre revenu sans le consentement constitutionnel de notre législature locale, qu'il a pillé notre trésor, qu'il a arrêté et emprisonné grand nombre de nos concitoyens, qu'il a répandu par tout le pays une armée mercenaire dont la présence est accompagnée par la consternation et l'alarme, dont la trace est rouge de sang de notre peuple, qui a réduit nos villages en cendres, profané nos temples, et semé par tout le pays la terreur et la désolation; — et attendu que nous ne pouvons plus longtemps souffrir les violations répétées de nos droits les plus chers et supporter patiemment les outrages et les cruautés multipliés du gouvernement du Bas-Canada: — Nous, au nom du peuple du Bas-Canada, reconnaissant les décrets de la divine Providence qui nous permet de renverser un gouvernement qui a violé l'objet et l'intention de sa création et de faire choix de cette forme de gouvernement qui rétablira l'empire de la justice, assurera la tranquillité domestique, pourvoira à la défense commune, augmentera le bien général, et garantira à nous et à notre postérité les avantages de la liberté civile et religieuse,

“ Déclarons solennellement :

1^o. Que de ce jour et à l'avenir, le peuple du Bas-Canada est libre de toute allégeance à la Grande-Bretagne, et que le lien politique entre ce Pouvoir et le Bas-Canada, est maintenant rompu.”

2^o. Qu'une forme républicaine de gouvernement est celle qui convient le mieux au Bas-Canada, qui est ce jour déclaré être une République.

3^o. Que sous le gouvernement libre du Bas-Canada, tous les individus jouiront des mêmes droits: les sauvages ne seront plus soumis à aucune *d'squalification* civile, mais jouiront des mêmes droits que tous les autres citoyens du Bas-Canada.

4^o. Que toute union entre l'Eglise et l'Etat est par la présente déclarée être dissoute, et toute personne aura le droit d'exercer librement telle religion ou croyance qui lui sera dictée par sa conscience.

5^o. La Tenure féodale ou seigneuriale des terres est par la présente abolie, aussi complètement que si telle Tenure n'eût jamais existé au Canada.

6^o. Que toute personne qui prendra les armes ou qui donnera autrement de l'aide au Canada, dans sa lutte pour l'émancipation, sera, et est déchargée de toutes dettes ou obligations réelles ou supposées résultant d'arrangements des droits seigneuriaux ci-devant en existence.

7^o. Que le Donaire coutumier est, pour l'avenir, aboli et prohibé.

8^o. Que l'emprisonnement pour dettes n'existera pas davantage, excepté dans certains cas de fraude qui seront spécifiés dans un acte à être plus tard passé à cette fin par la Législature du Bas-Canada.

9^o. Que la condamnation à mort ne sera plus prononcée ni exécutée, exceptée dans les cas de meurtre.

100. Que toutes les hypothèques sur les terres seront spéciales, et pour être valides seront enregistrées dans des Bureaux à être établis pour cette fin par un Acte de la Législature du Bas-Canada.

110. Que la liberté et l'indépendance de la presse existeront dans toutes les matières et affaires publiques.

120. Que le procès par Jury est assuré au peuple du Bas-Canada, dans son sens le plus étendu et le plus libéral, dans tous les procès criminels, et aussi dans les procès civils au-dessus d'une somme à être fixée par la législature de l'Etat du Bas-Canada.

130. Que comme une éducation générale et publique est nécessaire et est due au peuple par le gouvernement, un acte y pourvoyant sera passé aussitôt que les circonstances le permettront.

140. Que pour assurer la franchise électorale, toutes les élections se feront au scrutin secret.

150. Que dans le plus court délai possible, le peuple choisira des délégués, suivant la présente division du pays, en comtés, villes, et bourgs, lesquels formeront une convention ou corps législatif, pour formuler une constitution suivant les besoins du pays, conforme aux dispositions de cette déclaration, sujette à être modifiée suivant la volonté du peuple.

160. Que chaque individu du sexe masculin, de l'âge de vingt-un ans et plus, aura le droit de voter comme il est pourvu par la présente, et pour l'élection des susdits délégués.

170. Que toutes les terres de la Couronne, aussi celles qui sont appelées Réserves du Clergé, et aussi celles qui sont nominativement en la possession d'une certaine compagnie de propriétaires, en Angleterre, appelée : "La Cie. des Terres de l'Amérique Britannique du Nord," sont de droit la propriété de l'Etat du Bas-Canada, et excepté telles parties des dites terres qui peuvent être en possession de personnes qui les détiennent de bonne foi, et auxquelles des titres seront assurés et accordés en vertu d'une loi qui sera passée pour légaliser la dite possession et donner un titre pour tels lots de terre dans les townships qui n'en ont pas, et qui sont en culture ou améliorés.

180. Que les langues française et anglaise seront en usage dans toutes les affaires publiques.

Et pour l'accomplissement de cette déclaration, et pour le soutien de la cause patriotique dans laquelle nous sommes maintenant engagés avec une ferme confiance dans la protection du Tout-puissant et la justice de notre conduite,—nous, par ces présentes, engageons solennellement les uns envers les autres, nos vies et nos fortunes et notre honneur le plus sacré. Par ordre du gouvernement provisoire.

ROBERT NELSON, Président.

Cette déclaration porte naturellement l'empreinte d'une situation où les esprits étaient surexcités, où les idées avaient plus de fermeté que de justesse, mais on y trouve des sentiments et des intentions qui méritent d'être respectés, et plusieurs des mesures proposées sont passées dans nos lois.

Mais les projets des patriotes avaient transpiré, et des mesures avaient été prises par les autorités canadiennes et américaines pour faire avorter cette entreprise. Les Canadiens avaient à peine mis le pied sur le sol canadien qu'ils se trouvèrent entre deux feux, attaqués d'un côté avec énergie par les loyaux anglais et poursuivis de l'autre par les troupes américaines. Ils regagnèrent la frontière et furent presque tous arrêtés et désarmés par les troupes américaines.

Nelson et les autres chefs canadiens ne se découragèrent pas. Voyant que leur expédition avait avorté, faute de discrétion, et de préparatifs nécessaires, ils eurent l'idée de lier tous ceux qui voudraient contribuer à l'indépendance du Canada par les liens d'une vaste société secrète.

Ils fondèrent l'association des *Chasseurs*, qui partout aux Etats-Unis comme au Canada, fit de nombreux adhérents et recruta ses membres dans toutes les classes de la société. L'association avait quatre degrés : "L'aigle" dont le rang correspondait à celui de chef de division ; le "Castor" qui avait l'autorité d'un capitaine ; la "Raquette" qui avait neuf hommes ou neuf chasseurs sous son commandement ; enfin le "Chasseur" ou simple soldat. Chaque degré avait ses signes particuliers. Par exemple, pour savoir si la personne à qui on parlait faisait partie de l'association, on lui disait :—Chasseur c'est aujourd'hui mardi. La personne devait répondre : "mercredi." Il y avait aussi une certaine manière de se donner la main qui était l'un des signes de l'association. Toute personne qui voulait entrer dans les "Chasseurs" prêtait le serment suivant :

"Je, A. D., de mon consentement et en présence de Dieu tout puissant, jure solennellement d'observer les secrets, signes et mystères de la société dite des *Chasseurs*, de ne jamais écrire, peindre ou faire connaître d'une manière quelconque les révélations qui m'auraient été faites par une société ou une loge de *Chasseurs*, d'être obéissant aux règles et règlements que la société pourra faire, si cela se peut sans nuire grandement à mes intérêts, ma famille ou ma propre personne ; d'aider de mes avis, soins, propriétés, tout frère *Chasseur* dans le besoin, de l'avertir à temps des malheurs qui le menacent. Tout cela je le promets sans restriction et consens de voir mes propriétés détruites et d'avoir moi-même le cou coupé jusqu'à l'os."

Le but de l'association était de conquérir l'indépendance du Canada, au moyen d'un soulèvement général, qui devait avoir lieu au commencement de l'automne 1838, en même temps que l'invasion du pays en plusieurs endroits par les bandes armées de Canadiens émigrés et de citoyens américains. Le Haut-Canada, sous la direction de McKenzie et de McLeod, devait prendre part au

mouvement, et les patriotes comptaient beaucoup encore sur le support ou du moins la neutralité des Américains.

Comme dans l'insurrection de l'année précédente, les habitants des comtés de Verchères, de Chambly, de Laprairie, de Rouville, de Terrebonne et des Deux-Montagnes furent les premiers à répondre à l'appel de Robert Nelson et à s'enrôler dans l'association des *Chasseurs*. Les malheurs de St. Charles, St. Eustache, et de St. Benoit, les atrocités de Colborne et les abus commis par les volontaires avaient laissé dans les âmes des sentiments d'indignation, des désirs ardents de vengeance.

La première fois ils s'étaient battus à l'improviste, ils avaient pris au hasard tout ce qui leur était tombé sous la main pour empêcher qu'on arrêtât injustement, comme de vils criminels, des hommes qui n'avaient eu, à leurs yeux, que le tort de défendre les droits du peuple. Mais, cette fois, outre la satisfaction de venger leurs foyers ravagés, leurs parents et leurs amis emprisonnés ou exilés, ils avaient un noble but à atteindre, l'indépendance du pays.

Dans les derniers jours d'octobre tout était prêt, les plans étaient dressés, les rôles assignés. Pendant que Nelson, Côte et Gagnon se dirigeaient sur St. Jean, à la tête des Canadiens réfugiés et des volontaires américains, des attaques simultanées devaient avoir lieu contre Sorel, Chambly, Laprairie et Beauharnais. Les patriotes de St. Martin, de Ste. Rose, de Ste. Anne des Plaines et de Terrebonne devaient s'emparer du pont Lachapelle à l'Abord à Plouffe, et ceux des Deux-Montagnes et de Vaudreuil étaient chargés d'interrompre les communications par l'Outaouais et d'arrêter les bateaux qui descendraient la rivière.

Le 3 novembre, jour fixé pour le soulèvement général, Robert Nelson se rendit à Napierville pour prendre le commandement des patriotes qui avaient reçu ordre de se réunir à cet endroit. Mais les choses tournèrent mal, dès le commencement ; les patriotes des comtés de Verchères et de Chambly s'étaient mis en marche, mais n'ayant pas trouvé à St. Charles, à St. Ours et à la Pointe Olivier les armes qu'on leur avait promises, ils crurent qu'ils avaient été trompés et un grand nombre s'en retournèrent chez eux, d'autres se rendirent à Napierville pour y rencontrer le Dr. Nelson. Les patriotes de Beauharnais et de Chateauguy n'étaient pas plus heureux ; un certain nombre d'entre eux conduits par Cardinal, Duquette et Lepailleur se faisaient désarmer et arrêter par les sauvages de Caughnawaga. Le sept, le Dr. Côte et Julien Gagnon, venus de Rouse's Point à la tête de deux à trois cents Canadiens, étaient mis en déroute à LaColle. Ils avaient été chargés de tenir les communications libres entre Napierville et Rouse's Point et de faire parvenir de cet endroit des armes et des munitions à Nelson. Les volontaires loyaux d'Odelltown ayant voulu empêcher l'exécution de ce projet, en s'établissant à LaColle, Côte avait jugé à propos de les déloger. Les Canadiens réussirent d'abord à repousser les volontaires, mais attaqués bientôt par des forces supérieures, ils furent obligés de se retirer.

Pendant ce temps-là, Colborne se dirigeait sur Napierville, à la tête de sept ou huit mille hommes.

Nelson comprit que la situation était désespérée, et on dit que, découragé, il voulut s'enfuir. Il avait sous ses ordres pour lutter contre les forces considérables qui allaient bientôt l'entourer, six ou sept cents hommes armés de mauvais fusils, de piques et de fourches, mais des hommes braves et déterminés à se battre.

Prenant une résolution énergique, il donna l'ordre à ses gens de se replier sur Odelltown. Les patriotes se mirent en marche, le neuf au matin, et arrivèrent, vers onze heures, dans ce village où ils trouvèrent, rangés en ordre de bataille devant l'église, trois à quatre cents volontaires et réguliers bien armés et en possession d'un canon. Le combat commença aussitôt. Les renseignements les plus dignes de foi font croire que pas plus de deux cents Canadiens prirent part sérieusement à ce combat. Mais ceux-là se battirent si bravement, qu'ils forcèrent les volontaires de se réfugier dans l'église et les maisons environnantes.

Pendant une heure ils firent alors des prodiges de valeur pour s'emparer du canon de leurs adversaires, au milieu d'une grêle de balles que ceux-ci des fenêtres de l'église faisaient pleuvoir sur eux et qui les décimait. Le succès allait couronner leurs efforts, lorsque cent hommes de milice, avertis par la fusillade, accoururent de Caldwell Manor se mêler à la bataille. Les patriotes qui depuis deux heures et demie essayaient, avec tant d'intrépidité, le feu d'un ennemi qu'ils ne pouvaient atteindre, perdirent tout espoir, en voyant arriver les nouveaux combattants. Ils s'enfuirent dans toutes les directions, laissant une cinquantaine de morts et autant de blessés sur le champ de bataille. Nelson qui s'était conduit vaillamment, pendant le combat, se dirigea à course de cheval du côté de Plattsburgh.

L'insurrection de '38 était finie.

Il est d'assez bon goût de traiter cette insurrection d'échauffourée ou de folie, tant il est vrai, qu'en pareil cas, il n'y a pas de milieu : ceux qui réussissent sont des héros et ceux qui succombent des insensés. Pourtant, quelquefois, ce sont les meilleures combinaisons qui manquent, pendant que des projets nullement mûris, mais favorisés par les circonstances, ont un grand succès. Il vint un moment où la révolution américaine ne tenait qu'à un fil, si le fil eût cassé qu'aurait-on dit de ceux qui avaient entrepris de secouer le joug de l'Angleterre ? On aurait, peut-être, dit, que c'était une audace digne du vaincu de la Monongahéla.

Il est facile, à trente ans de distance, dans un état d'esprit et de corps tranquille, dans le sang-froid d'un cœur content, de trouver une pareille entreprise ridicule. Mais n'oublions pas que les hommes de 1838 souffraient depuis longtemps, luttèrent vainement depuis des années, contre une bureaucratie fanatisée par la haine de tout ce qui était français et catholique, que pour avoir voulu empêcher des arrestations injustes, ils avaient vu une soldatesque effrénée promener la mort et l'incendie au milieu de leurs paisibles campagnes. Rappelons-nous maintenant que d'après toutes les apparences, ils pouvaient compter sur un soulèvement presque général dans le pays et sur le concours du Haut Canada et même des Etats-Unis. Qui sait si une victoire au début n'aurait pas complètement tourné les cartes ? D'ailleurs, il y a des défaites qui valent des victoires, parce qu'elles apprennent aux vaincus à respecter des hommes qui, pour la défense de leur liberté, peuvent sacrifier même follement leur vie sur les champs de bataille et s'exposer à de si grands châtimens.

Hélas ! ils furent cruels ces châtimens ! Treize exécutions, 50 déportations, la ruine et l'exil de plusieurs centaines de familles !!!

Robert Nelson ruiné, couvert de dettes, sous le coup d'une accusation de haute trahison, qui lui fermait les portes de la patrie, partit pour la Californie, ce pays de l'or et des illusions, d'où l'on ne rapporte souvent ni l'un ni l'autre.

Nel-on n'eut pas besoin de creuser la terre pour trouver de l'or, on lui en apporta, tous les jours, plein les mains, en paiement de ses services comme médecin et chirurgien. Il avait de quoi exercer son talent dans cette Babel où tout se prêtait au développement des passions et des vices de ces millions d'hommes qu'aucun lien ne retenait, qu'aucune loi ne gouvernait. Au bout de quelques années, il était en possession d'une belle fortune ; mais il n'en jouit pas longtemps, car un agent infidèle lui vola cette fortune qui lui avait coûté tant de travaux et de fatigues.

Revenu à New-York, il se remit à exercer sa profession qui put lui procurer encore une existence honorable. A des hommes comme Robert Nelson il reste toujours une chose qu'en ne peut enlever, que partout l'on recherche et l'on admire..... le talent, cette science médicale, surtout, qui fait que l'univers entier est leur patrie.

C'est là, à New-York, que Robert Nelson passa les dernières années de sa vie, dans l'étude et la méditation. Lorsque M. Lafontaine eut fait tomber l'accusation de haute trahison qui pesait sur lui, ses parents et amis essayèrent vainement de le faire revenir en Canada. Il refusa avec obstination, disant qu'il ne reviendrait jamais tant que le Canada serait sous la domination anglaise. Il y vint cependant, deux ou trois fois, pour faire des opérations importantes.

Robert Nelson était brun, de moyenne taille, mais vigoureux ; il avait l'œil perçant, le regard vif et profond, la physionomie sévère. Il parlait peu ; ses discours étaient concis, mais énergiques, il allait droit à son but, sans ménagement, sans déguisement. Il était d'un caractère énergique, hardi, original, aventureux et indépendant, entier dans ses opinions et ses sentiments, capable de tout oser, de tout entreprendre.

Pour mieux apprécier son intelligence et ses talents, il faut savoir qu'il s'était fait lui-même, qu'il avait appris seul cette science si belle et si délicate de la chirurgie ; il faisait par instinct, par la force de son jugement ce qu'on fait en Europe, après des années et des années d'étude dans les universités, sous les professeurs les plus éminents. Il était né chirurgien comme d'autres naissent musiciens, poètes ou orateurs.

Il avait la vivacité et la justesse du coup-d'œil des hommes vraiment supérieurs ; il voyait vite, clair et juste et agissait promptement. En médecine comme en politique c'était un *batailleur*, un *sabreur*. Mais il s'aperçut qu'il était plus difficile d'opérer en politique qu'en chirurgie. Dans un cas, les *sujets* se laissent faire, dans l'autre, c'est bien différent.

Il laisse un fils, le Dr. Eugène Nelson de New-York.

Des six médecins que la famille Nelson nous a donnés il ne reste plus que le jeune Dr. Wolfred Nelson qui exerce sa profession à Montréal, sur la rue Canning. Il est le fils du regretté Dr. Horace Nelson. Ses talents lui permettent de conserver l'honneur du nom qu'il porte.

L. O. DAVÉ.

L'ADIEU.

D'où viennent ces accents ou plutôt ces sanglots, Semblables aux accords des harpes qui se brisent ? Entends-je l'ouragan qui soulève les flots, Ou la voix des mortels alors qu'ils agonisent ?

C'est le cri du départ ! c'est le chant des adieux ! C'est le funèbre glas dont la plainte expirante Vient partager mon âme, en ce jour douloureux, Et briser de ma main l'étreinte caressante !.....

Ah ! que j'ai rencontré de visages amis, De cœurs tout débordants d'amour et d'innocence ! Célestes visions de mes lugubres nuits ! Astres d'or se levant sur ma sombre existence !

Mais à peine au banquet de la franche amitié, M'étais-je assis, joyeux et des fleurs sur la tête, Que déjà le destin m'arrachait sans pitié Le calice enivrant de l'ineffable fête.....

Que de fois à mes yeux, j'ai vu briller l'espoir, Radieux des splendeurs de l'heure matinale, Me montrant l'avenir, comme dans un miroir, Et paré des couleurs que le plaisir étale !

Et toutes ces lueurs, qui, d'un si doux éclat, Avaient illuminé le mat n de ma vie, Pâlirent aussitôt que le tendre incarnat Dont s'embellit la fleur qui, le soir est flétrie.....

Faut-il donc tout laisser ? Mes rêves de bonheur, Et ceux que j'appelais les âmes de mon âme ? Dans ce monde si froid, faut-il que dans mon cœur Ne s'allume jamais aucune pure flamme ?

La vie est une chaîne, une chaîne d'amour, Brisée à chaque anneau : des anges, à l'aurore, Accompagnent nos pas ; avant la fin du jour, Hélas ! l'isolement renaît plus grand encore.....

Tout, tout ici-bas n'est que séparation ! J'ai vu le fruit laisser la branche verdoyante, L'étoile le ciel bleu, l'épi le frais sillon, La brise du printemps la rose souriante !

J'ai vu l'esquif laisser la vague qui frémit, L'oïseau son nid moelleux, le buisson sa couronne, Le jeune enfant sa mère, et l'ami son ami ! J'ai vu cette heure amère où tout nous abandonne !

Pourquoi rompre, ô mon Dieu, tous ces chastes liens, Ces germes qui croissent sur une même tige, Et disperser de ceux dont je me ressouviens, Avec ravissement, jusqu'aux derniers vestiges ?

Ah ! c'est pour nous donner, de ce triste vallon, Un rendez-vous sans fin, au séjour d'allégresse ! C'est pour que les plaisirs de la réunion Ne soient plus qu'une extase, une éternelle ivresse !

Car il est par de là les soleils enflammés, Une plage embaumée où l'amour nous convie, Où fleurissent les cœurs sous des regards aimés : C'est là qu'est le bonheur ! C'est là qu'est la patrie !

Enfin finiront donc l'exil et ses tourments ! Un jour, je connaîtrai la joie et le sourire.... O Dieu, quand reviendront-ils ces suaves moments ? C'est pour eux, pour eux seuls que mon âme soupire.

Rassemble bientôt ceux sur qui je m'appuyais Pour franchir les longueurs du désert de la vie ; Oh ! réunis, Seigneur, réunis, pour jamais, Ceux qui se sont aimés, dans ta gloire infinie !

M. J. MARVILLE.

Bourbonnais-Grove, Ill., 12 mars, 1873.

SINGULARITES DE QUELQUES HOMMES DE LETTRES.

(Suite et fin.)

S'il faut en croire la chronique, le plus envieux et le plus terrible de tous les écrivains, pendant qu'ils composent, aurait été Diderot.

S'agitant, gesticulant, transpirant—presque à l'égal d'une personne sortant de l'étuve—le fameux encyclopédiste, en travail de la pensée, ressemblait à une hiérophante, à une Pythonesse échevelée. Il se levait tout-à-coup, et se promenait à pas pressés ; sa poitrine lançait de sourds gémissements.

Le rôle le plus pénible était réservé à sa perruque—tout le monde sait qu'on portait perruque à cette époque.—Il l'a jetait en l'air, la ramassait et s'en couvrait brusquement, la jetait de nouveau pour la reprendre, et finalement la lançait par la fenêtre. Les cris étouffés qu'il poussait, annonçaient la fin du travail de la pensée qui se terminait le plus souvent par des spasmes en tout semblables à une attaque de nerfs.

Un confrère le surprit un bon matin se promenant tout en larmes dans ses appartements :—

—Mon Dieu, ma s qu'avez-vous donc ? lui dit-il.

—Ah ! mon cher ami, répondit Diderot, ne m'en parlez pas : je pleure d'un conte que je me fais !.....

Le célèbre Kant, du temps qu'il professait à Königsberg contracta l'habitude de fixer les yeux sur l'habit d'un de ses auditeurs. A cet habit manquait un bouton, et c'est justement cet endroit qui eut le privilège d'attirer l'attention du philosophe. Des fils imperceptibles partant de cet endroit allaient enflammer le cerveau du maître, rendre ses improvisations plus brillantes. D'puis plusieurs mois déjà, des relations intimes existaient entre une place innocente et le célèbre Kant, quand l'écolier dont il s'agit,—je veux bien croire que c'était un écolier négligent celui-là—eut la malencontreuse idée de faire coudre un bouton à son habit.

A sa rentrée en classe, le professeur dirige comme d'habitude, ses regards vers le foyer de son imagination. Grande est sa surprise : la place est occupée !... Il reste un moment

altéré, il pâlit, l'écheveau de ses idées se mêle, à peine peut-il balbutier quelques phrases banales et se retirer.

Si l'habit ne fait pas le moine, comme le dit un vieux proverbe populaire, il peut être vrai que certains habillements puissent aider à faire de la poésie :—je n'en veux pour preuve que Brault conservant religieusement quelques habits particuliers sans lesquels il lui aurait été impossible de versifier.

A l'encontre des écrivains qui ressentent le besoin de s'habiller de telle ou telle manière, il en est d'autres qui ne travaillent que dans un déshabillé plus ou moins complet ;—il en est même qui poussent cet amour de l'habit léger un peu trop loin.

Picard faisait ses comédies couché. Etienne, son grand ami, se sentant en verve, entra précipitamment chez lui, et faisait maison nette, absolument à la manière d'un mari ivrogne entrant au logis conjugal en goquette. Après un aussi beau début, l'auteur des "Deux Gendres" fermait fenêtres et volets, faisait enfin l'obscurité la plus profonde, se mettait au lit complètement nu, et dans cette intéressante position versifiait des journées entières.

Chose singulière, les facultés intellectuelles de Lesage—l'immortel auteur de "Gil Blas" et de "Turcaret" se réglaient sur le soleil.

Endormies pendant la nuit, l'aurore aux doigts de rose les trouvait prêtes à s'éveiller, le soleil levant les surprenait au travail, et elles augmentaient avec l'élévation du jour pour décroître et se coucher ensuite avec lui.

Mézery, le premier historien français, même pendant le jour, n'écrivait qu'à la bougie. Tous ses appartements étaient obscurs. Il en était de même pour Girodet, que la littérature réclame, quoiqu'il se soit principalement illustré dans la peinture. On a de lui de forts beaux vers.

L'inspiration s'emparait toujours de lui au milieu de la nuit. Il se levait alors en surseaut, passait dans son atelier, se couvrait d'un immense chapeau, surmonté de plusieurs bougies, et dans cet attirail se mettait à peindre.

Le *Deluge* et *Gala-hée*, deux de ses plus beaux chefs-d'œuvre, furent ainsi composés.

Jouy, le bon Jouy, surnommé—je ne sais trop pourquoi—l'Ermite de la Chaussée d'Antin, possédait une singulière manie. Il connaissait par cœur presque tous les poètes français—surtout Voltaire—et il oubliait ses vers à mesure qu'ils étaient écrits. Sa mémoire n'a jamais pu aller jusqu'à retenir un seul de ses propres vers.

L'auteur de *Sylla* possédait un chat au, appelé le château de la Reine Blanche. C'est là qu'il fit la plupart de ses ouvrages. Le poète travaillait presque toujours en marchant au milieu des allées de son jardin. A chaque extrémité de ces allées, Jouy avait fait disposer un banc. Il mettait sur ce banc un morceau de papier et un crayon. Il y avait le banc de la première rime et le banc de la seconde rime. On raconte à son sujet une anecdote si plaisante, que je ne puis me passer le plaisir de vous en faire part.

Il y avait ce soir-là grande compagnie chez mademoiselle Contat,—en partie composée de gens de lettres, parmi lesquels se trouvait l'Ermite de la Chaussée d'Antin. Le vaudevilliste Chazet chanta devant ce dernier une romance en dix-huit couplets de sa propre composition, et Jouy, père dénaturé, ne reconnut pas ses enfants. Il loua successivement, avec une gravité imperturbable des plus comiques, chacun des couplets, s'étonnant beaucoup de les entendre pour la première fois.

La maligne Demoiselle Contat voulut pousser la mystification jusqu'au bout ;—

—N'est-ce pas, mon cher Jouy, lui dit-elle, que ces vers sont beaux, et que l'auteur doit être un homme fort aimable, et un grand poète ?

—Vous jugez divinement de toute chose, mademoiselle. Je regrette beaucoup ne pas connaître ce poète, pour lui dire moi-même combien les sentiments qu'expriment ces beaux vers m'ont vivement touché !.....

—Bien sûr, vous désireriez le connaître ?

—En doutez-vous, mademoiselle ?.....

—Eh ! grosse bête, s'écria Dlle. Contat au milieu des éclats de rire général, vous ne savez donc pas que cette charmante chanson est de vous ?.....

—Impossible, mademoiselle, je n'ai jamais fait d'aussi beaux vers !

Bref, on fut obligé, pour le convaincre, d'aller chercher le volume qui renfermait la romance.—Jouy ne voulant se rendre qu'à l'évidence—C'est pourtant vrai, dit-il après avoir lu, je ne l'aurais jamais cru !.....

Parceval-Grandmaison, membre de l'Académie française, à l'instar de Jouy, ne versifiait qu'en marchant ; mais avec cette différence cependant, qu'il fallait au chantre de Philippe-Auguste une très grande lassitude pour que ses idées fussent fraîches et nettes.

M. Lacrosette—un confrère—l'invite un jour à dîner. Parceval fut exact à partir de chez lui à midi—le dîner étant à une heure ce jour-là—Par malheur il arriva qu'une pensée poétique l'assailit en route, ce qui lui fit passer la maison de son ami sans s'en apercevoir.

A neuf heures du soir, il entra chez lui harassé, mort de fatigue, ayant marché et fait des vers depuis le midi. A peine endormi, il s'éveille avec d'affreux tiraillements d'estomac :—

—Allons, dit-il avec humeur, voilà ma diable de gastrite qui m'empoigne de nouveau !..... Marguerite, Marguerite, du thé, vite du thé !..... mais plus il boit du thé, et plus les tiraillements augmentent.

—Monsieur a donc bien diné ? hasarda timidement la servante.—Que monsieur a-t-il mangé ?

—Je n'en sais rien..... mais où ai-je donc diné en effet ?

—Chez M. Lacrosette.

—Non, je n'ai pas diné chez M. Lacrosette.

—C'est pourtant lui qui vous a invité.

—Quand je dis, Marguerite, que je n'ai pas diné chez M. Lacrosette.....

—Mais, mais, où ai-je donc diné ? répétait le poète en se frottant la poitrine..... ah, par ma foi, je n'en sais rien.

—Diable, diable de gastrite va !..... La servante accoutumée à pareilles aventures, soupçonnant d'ailleurs la vérité, offrit à son maître un remède souverain, lui assura-t-elle :—un bon bouillon à quatre heures du matin..... et la gastrite disparut !.....

Je termine ce trop long article, par une anecdote, du même genre à peu près. Champ-fleury en sera le héros.

On l'ignore peut-être pas que Champ-fleury—le plus célèbre fabuliste de notre époque, père de nombreux enfants—ne fut jamais beaucoup favorisé du côté de la fortune. Que voulez-vous ! c'est encore le défaut de beaucoup d'écrivains remarquables.....

En blouse et en casquette, vivant comme le plus simple ouvrier, Champ-fleury, suivant ses biographes, fut bon poète, bon père et bon époux.

Sa seule jouissance était de faire des vers, se trouvant heureux quand il pouvait accrocher un charitable confrère pour parler poésie, et réciter ses fables. Alors pour lui plus de famille, plus d'infortune ;—oubli de toute misère !.....

Le fabuliste habitait un pauvre réduit, bien éloigné dans la banlieue de Paris. Etant un jour assis sur le seuil de sa porte flanqué d'un marmot de deux ans, un ami l'aborda, et les voilà parlant littérature, Champ-fleury récitant ses plus belles fables. Dans son enthousiasme celui-ci se lève tout-à-coup—toujours son enfant dans les bras et se dirige vers la ville. Il y avait bien longtemps que les deux amis marchaient, quand le poète récitait, fut interrompu au milieu d'un de ses plus beaux mouvements par les cris de l'enfant qui demandait :—

—Papa, allons-nous-en, j'ai faim ;

—Ah ! mon Dieu, s'écria le poète, où sommes-nous donc ?... Ils étaient presque à l'autre extrémité de Paris.

EDM. ROUSSBAU.

Québec, 14 mars 1873.

PROMENADE D'UN FLANEUR A TRAVERS LES LOIS.

J'eus toujours un faible pour les vieilleries ; je suis un peu bouquiniste, et l'un de mes passe-temps favoris est de comparer, à l'aide de mes bouquins, le passé au présent. Grâce à l'esprit de curiosité qui me possède, j'en suis venu à la conclusion qu'on a bien raison de proclamer qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

Nos lois, prétendues nouvelles, ne sont que des vieilleries réchauffées, retapées et mises à la mode du jour. Elles n'ont souvent de neuf que ce que leur donne l'oubli des anciennes ; ou encore qu'une forme plus policée, moins barbare.

Ces jours derniers,—je ne sais diable plus à quel propos,—je consultais le Code Municipal sur la question des abattoirs.

Il résulte des Articles 525, 596 et 619 que tout conseil local peut, par règlement *seulement*, [Art. 480] déterminer la manière dont les abattoirs publics ou privés doivent être construits et entretenus. Il peut de plus, toujours par règlement, en empêcher la construction, ou ordonner la démolition de ceux déjà existants.

Il est superflu d'ajouter que ces dispositions du Code, implicitement contenues dans les divers actes municipaux dont il est une compilation assez véreuse, ont pour but l'hygiène et la santé publics.

Naturellement, je voulus savoir ce que pensaient mes bouquins touchant ces diverses questions :

J'appris d'eux qu'autrefois comme aujourd'hui, l'on s'occupait d'hygiène et de santé.

En effet, le 11 mai 1676, le Conseil Supérieur de Québec, promulgua un règlement de police par lequel, entr'autres choses il "enjoit à tous bouchers que lorsqu'ils tueront des bêtes en cette ville, d'emporter à l'instant tout le sang et immondices pour empêcher l'infection que cela pourrait causer, sous peine de dix livres d'amende."

Un autre règlement du 1 février, 1706, défend aux bouchers de tuer aucun animal avant de l'avoir exhibé au procureur de roi ou à son représentant. Aucune viande ne pouvait être mise en vente sans la permission de ce dernier. Il était expressément défendu aux habitants de la campagne "d'apporter aucuns veaux à vendre qui n'aient au moins un mois." Qui plus est, il leur était enjoint de produire un certificat du juge du lieu, de leurs seigneurs, curés ou capitaine, attestant que les "bestiaux par eux a portés n'étaient atteints d'aucune maladie, ni morts par accidents."

Cela nécessitait presque la tenue d'un registre pour constater l'âge des veaux, et la manière dont étaient morts leurs pères ou mères, frères ou sœurs.

Les cochons (sauf votre respect) n'avaient pas droit de bourgeoisie dans la Baasse-Ville. Il était permis de tuer ceux que l'on trouvait errants. Aujourd'hui, grâce sans doute aux lumières du siècle, un cochon, pour peu qu'il soit décent, peut vivre en paix à Montréal. Dans les villages incorpores, il court les rues sans trop de gêne, ayant plus à craindre de la dent des chiens que des autorités municipales. Au pis-aller, il se tire d'affaire au moyen d'une légère amende qu'il fait payer par son propriétaire, sans souci pour ses jours que la loi protège. Un nègre avait bien raison de dire qu'il vit comme un gentilhomme.

Puisque je suis à causer des bêtes, pourquoi ne pas dire un mot du cheval.

L'histoire légale de ce bon serviteur n'est pas sans intérêt. Le cheval du cultivateur, sous la domination française, était plus respecté par la loi qu'il ne l'est aujourd'hui.

"Les chevaux... servant à labourer et cultiver les terres, vignes et prés ne pourront être saisis, même pour nos propres deniers, à peine de nullité, de tous dépens, dommages et intérêts, de cinquante livres d'amende contre le créancier et le sergent solidairement." Art. 16 du titre 32 édits et ordonnances de 1678

L'art. 556 de notre code de procédure n'est pas aussi humain. Il permet d'arracher au pauvre diable de colon jusqu'à son plus chétif cheval. Aujourd'hui comme autrefois, la loi devrait protéger le colon. On le laisse s'endetter, puis on lui enlève précisément les moyens de vivre, de cultiver et de payer. Un colon qui n'a plus de cheval ou de bœuf pour cultiver, se trouve dans la position du bûcheron qui n'a pas de hache pour bûcher. Que lui reste-t-il à faire.—Emigrer. Et il le fait.

En 1706, il fut constaté, paraît-il, que les chevaux couraient trop, et que leurs courses étaient préjudiciables à l'agriculture. Aussi un règlement du 1er février de cette année ordonne-t-il "de les faire enfermer à peine de dix livres d'a-

mende." Art. IX. L'art. XII se lit comme suit:—"Fait pareillement défense à ceux qui ont des chevaux en cette dite ville de les envoyer boire sans les conduire ou faire conduire par leur licols ou brides."

Inutile d'ajouter que l'esprit, sinon la lettre de ce règlement, se retrouve aujourd'hui dans nos dispositions statutaires.

Nos pères n'aimaient pas à languir dans le chemin. Ils lançaient montures et carioles à fond de train sans se soucier de culbuter ceux qu'ils rencontraient ou de briser leurs attelages. Ces courses effrénées causaient plusieurs accidents sérieux, et l'autorité dut intervenir. Une ordonnance du 10 novembre 1706, puis une seconde du 2 janvier 1708, une troisième du 29 février 1716, et enfin une quatrième du 28 décembre 1748, interdirent ces courses et ces galopades, tant dans les campagnes que dans les villes, sous des peines sévères.

En 1709, on élevait quantité de chevaux, et l'élevage des bêtes à cornes et à laine était fort négligé. Une ordonnance en date du 13 juin, remédia à la chose et défend aux habitants des côtes de Montréal d'avoir plus de deux chevaux ou caavales et un poulain.

Au bon vieux temps, on était plus cavalier qu'on ne l'est de nos jours. La selle était la voiture à la mode. On allait à la messe à cheval avec sa blonde en croupe.

Les paroissiens de Batiscan laissaient leurs chevaux libres à la porte de l'église. Ces derniers quelque peu chicaniers se battaient, se rongeaient à belle dent. C'était des cris et des hennissements furieux. Il fallait sortir pendant la messe pour séparer les combattants. C'était un va-et-vient continu.

Une ordonnance du 16 août 1710, enjoignit, attendu les scandales causés, à tous les habitants des paroisses venant à la messe, d'attacher leurs chevaux à deux arpens de l'église, et défendit sous peine de dix livres d'amende de les laisser vaguer.

L'on se gênait peu en ce temps-là. L'on s'emparait du premier cheval venu, et l'on allait faire la veillée aux dépens de la pauvre bête. Une ordonnance du 29 octobre 1710 mit le holà à cet abus.

Telles sont, à peu près, les dispositions des édits et ordonnances concernant les chevaux sous la domination française. Si "cette histoire vous amuse," je la continuerai dans un autre numéro. Ce sera le cheval sous la domination anglaise.

JOSEPH.

Marieville, mars 1873.

LITTÉRATURE CANADIENNE.

PUBLICISTES.

Je n'ai pas l'intention de résumer sous ce titre tous ceux qui se sont essayés dans le journalisme. Le nombre en serait fort grand. La plupart des jeunes gens instruits, qui se sont distingués plus tard dans les professions libérales, ont débuté par là.

Je me propose surtout de ranger dans cette catégorie certains écrits qui, sans être du domaine spécial de la politique, font partie de la polémique générale. Je mentionnerai également ici ceux dont les ouvrages participent à différents genres.

Le niveau de la presse en Canada a considérablement augmenté depuis quelques années. A mesure que le pays prend de l'importance, que les questions d'état deviennent plus graves et plus sérieuses dans leur résultat, que nos compatriotes sentent le besoin de se mettre à la hauteur de leur mission et du rôle important qu'ils ont à remplir dans le pacte fédéral, la direction des feuilles quotidiennes a été confiée à des écrivains distingués. La plupart d'entre eux mettent de côté les antiques chicanes de parti, les animosités et les injures d'autrefois. Ils cherchent à se concilier l'opinion publique par des voies à la fois plus nobles et plus sympathiques. On veut se mettre à la hauteur des questions que la Confédération, grosse de dangers et de promesses éblouissantes, avait imposées à l'avenir de la race canadienne-française. Le journal, jusqu'à ces dernières années, était l'esclave d'un parti, souvent l'organe dévoué et passif d'un chef politique. Il est aujourd'hui plus indépendant, et, au lieu de passionner et égarer l'opinion, il s'efforce de la diriger.

Que ces heureux effets et ces circonstances favorables aient placé le journalisme canadien dans une position prospère et lucrative, telle n'est certes pas ma pensée. Sans doute que le progrès des années dernières est grand, mais ce progrès s'est arrêté juste au point où il revêt d'ordinaire toute sa force, toute sa splendeur et toute son énergie. Ce qui fait la force d'un grand journal, c'est une longue liste d'abonnés représentant un faisceau d'opinions.

Aussi quelle puissance qu'un journal en Europe et aux Etats-Unis! C'est le levier qui secoue l'apathie des masses, qui appelle l'indignation sur les actes d'un gouvernement corrompu, qui le défend contre les attaques injustes, qui moralise et instruit, qui dirige et entraîne. Chez un peuple libre et éclairé, c'est la grande voix de la vérité et de la justice qui tonne, jusque dans les recoins les plus reculés du pays, les arguments qui édifient et qui détruisent; il est l'obscur pionnier, vivant dans la solitude des forêts, au courant des nouvelles de l'univers que l'invention du télégraphe dépose chaque matin sur la table du rédacteur. Défenseur né des droits individuels et politiques, il combat constamment à la brèche et revient chaque jour à la charge avec une ardeur toujours nouvelle, réaffirmant ses convictions et ses principes. Il lutte contre la tyrannie des princes, contre l'oppression des grands, contre le monopole des riches. Sentinelle vigilante, il dévoile les actions infâmes des serviteurs de l'état, leur gaspillage des deniers publics et appelle sur eux la vindicte populaire. Il dit tout: tout ce qui est mal comme tout ce qui est bien; il appelle à la barre de l'opinion publique les concussionnaires et les serviteurs fidèles, les hypocrites et les hommes loyaux, les incapables et les savants, les ambitieux et le mérite désintéressé, les lâches et les cœurs dévoués; il loue le mérite et paie des tributs d'éloges aux citoyens vertueux. Institution éminemment nationale, civique, laïque, le journal s'occupe surtout des intérêts de l'état, de la prospérité et de la décadence publique.

Voilà le journalisme dans toute sa force, sa grandeur et sa dignité.

Mais cette puissance, il la met souvent au service du mal. Destiné à consolider, à édifier, à moraliser, il nuit trop souvent, hélas! Par des voies tortueuses et infâmes, il infiltre un poison mortel au sein des masses; il colporte le mensonge, la calomnie et l'astuce; aiguise des appétits grossiers, encourage, excite les passions mauvaises des hommes. A sa voix, les trônes volent en éclat, les villes deviennent la proie des flammes, les autels sont souillés, les droits des sociétés menacés, la patrie dévastée, l'humanité offensée! Institution à la fois puissante et terrible, bienfaisante et dangereuse, utile et funeste, elle participe de la nature humaine, qui est tour à tour bonne et perverse.

Espérons que la presse n'aura pas parmi nous les effets déplorables qu'elle a produits dans l'ancien monde. Pour éviter ces excès on peut se guider sur une règle sûre et rationnelle; c'est celle qui commande au journaliste de ne pas forfaire à sa mission en désertant le terrain de la politique active et pratique pour planer dans le domaine théorique et abstrait. Arrière les vains mots, arrière les utopies et les discussions oiseuses! Le journal, je le répète, est une institution essentiellement civique, laïque. Fondé dans le but de surveiller les intérêts de l'état, il oublie son véritable rôle chaque fois qu'il entreprend la défense d'idées étrangères à la politique rationnelle.

Le journal est la forme la plus subtile que prend à notre époque la pensée humaine pour se faire jour. Le livre est devenu quelque chose de lourd et d'incommode. Nous ne sommes plus au temps où l'on disait: *timeo hominem unius libri*. D'ailleurs, comme le dit Conscience "Où le livre ne pénètre pas, le journal arrive; il court, il monte l'escalier du grand salon, et grimpe sous les toits par l'échelle de la mansarde, il entre, sans se heurter, sous l'échelle de la basse porte des chaumières, et les huttes enfumées, échoppes, ateliers, tapisseries, âtres, guéridons, escabeaux, il est partout; soldat, bourgeois, riche, pauvre, maîtres, artisans, lettrés, illettrés, vieux, jeune, homme et femme de toute opinion, de tout état se le passent de main en main et le dévorent.

En Canada le journalisme n'est pas une profession. Elle serait très-honorée si elle était plus payante. Des hommes de talent s'y porteraient. Mais un salaire si peu rémunérateur dégoûte au lieu d'exciter les aptitudes. Cette raison explique encore pourquoi la direction de journaux est confiée à de jeunes plumes. La jeunesse peut faire des sacrifices qu'un homme âgé ne peut supporter sans crier famine! voilà un grave inconvénient. Un jeune homme, quelque talent qu'on lui suppose, n'est pas au fait non-seulement de la politique générale et de la marche de la civilisation, mais même de la politique locale. Il faut avoir étudié l'histoire des partis politiques qui se sont disputé le champ de bataille et les principes qui les ont dirigés, que dis-je! il faut avoir combattu pour apporter dans la chaleur de la polémique l'ardeur d'un jeune soldat unie à l'expérience d'un vieux tacticien.

Le journaliste, tel que je l'entends, est sinon l'homme le plus savant de son temps, sinon le plus versé dans une spécialité, c'est du moins celui qui possède le plus de connaissances variées sur les hommes, les choses et les principes. Car le journaliste qui entend bien sa mission ne doit pas se mouvoir uniquement dans le cercle étroit des affaires de son pays; il doit, de temps en temps, se pénétrer de toutes les questions qui agitent les pays étrangers, constater les progrès et suivre pas à pas la marche de la civilisation à travers les siècles. Tour à tour historien, philosophe, juriste, économiste, homme d'état, il fraye encore la voie à l'orateur en lui fournissant des arguments. Il fait de ses connaissances variées un plat assaisonné d'un style souple et délié, qu'il sert avec tact chaque matin à des milliers de lecteurs.

EDMOND LABREAU.

(A continuer.)

VARIÉTÉS.

Prises dans les journaux de Paris.

LE PALAIS DE LA LÉGION D'HONNEUR.—Parmi les monuments de Paris qui ont été incendiés par les pétroleurs de la Commune, le palais de la Légion d'honneur, on ne peut l'avoir oublié, a été en partie détruit, et celles des constructions qu'il a été possible de conserver ont dû être l'objet de grands travaux de restauration.

Ce palais dont la rotonde offre un si élégant aspect sur le quai d'Orsay, a été construit en 1786, sur les plans de l'architecte Rousseau, pour le prince de Salm, et porta d'abord le nom de son propriétaire. Acheté en 1804, par ordre de Napoléon, il devint la résidence du grand chancelier de l'ordre de la Légion d'honneur.

Les devis des dépenses nécessaires pour relever de ses ruines le palais de la Légion d'honneur ne s'élevaient pas à moins d'un million. Au lendemain des désastres qui imposait à la France des charges si écrasantes, le grand chancelier de l'Ordre a pensé qu'il était possible de ne pas réclamer le concours de l'état pour relever l'édifice, et que les membres de la Légion d'honneur ne resteraient pas sourds à son appel s'il leur demandait le million indispensable. En conséquence une souscription a été ouverte. L'événement a démontré que le général Vinoy ne s'était pas trompé en comptant sur le patriotisme de ceux qui appartiennent à cet ordre de la Légion d'honneur dont le prestige n'a pas été amoindri à travers les vicissitudes des temps, ou qui sont décorés de la médaille militaire, noble sœur cadette de la croix.

De tous côtés, les souscriptions sont venues. Les grands dignitaires de l'état ont versé des sommes importantes; la magistrature, l'armée, le clergé, les fonctionnaires, les industriels, les littérateurs et les artistes décorés ont fourni aussi leur part; des invalides, de modestes et braves gendarmes, des soldats, des marins, et bien d'autres, ont apporté leur obole. Un grand nombre d'officiers et de sous-officiers ont renoncé pour un certain temps au traitement afférent à leur grade dans l'Ordre. En un mot, sur ce livre d'or de la Légion d'honneur, toutes les classes de la société sont confondues dans une noble et généreuse pensée. Le million est presque atteint aujourd'hui; il sera certainement complété, car les offrandes continuent à affluer.—*L'Univers Illustré*.

Voici que Nilsson l'incomparable vient de signer un nouveau traité avec M. Strakosh, l'ex-inventeur de la Patti.

Nilsson se serait probablement retiré du théâtre, cette année. Mais l'incendie de Boston lui a bien réellement fait perdre sept cent cinquante mille francs, et il a fallu continuer à chanter bon gré mal gré. Ce dont nous autres égoïstes nous avons presque envie de remercier les flammes de Boston.

Or, savez-vous quelles sont les conditions faites à la diva? Cent représentations par an à huit mille francs chacune, soit deux millions quatre cent mille francs pour trois ans. Plus, tous les frais de séjour, de voyage, de voiture, etc., pendant ce temps.

Un million a été touché en signant, et le reste en trois paiements pendant le cours de l'engagement.

Qu'en dites-vous?

Le 25 décembre dernier, jour de Noël, le sieur Sevin, cultivateur à Villiers-sous-Grez, s'était rendu vers dix heures du matin dans un petit bois à lui appartenant, pour émonder des sapins. Pendant qu'il se livrait à son travail, un coup de fusil

retentit, il se sentit blessé à la tête; s'étant retourné vivement, il aperçut un homme accroupi et qui visait. Il s'approche... et dans le meurtrier il reconnaît son fils..... Malheureux! s'écrie le pauvre père, à cette épouvantable découverte, malheureux! Mais l'assassin se relève et sans prononcer une parole, il s'avance, lève son arme et assomme son père à coups de crosse. Non satisfait encore, il essaie de l'achever à coups de serpe. Puis il s'enfuit, se préoccupant avant tout d'établir un alibi qui puisse dégager sa responsabilité et détourner les soupçons. Le père, pourtant, n'était pas mort. Il eut la force de se relever, de se traîner chez lui, n'osant prononcer le nom de son meurtrier, dans la crainte d'une nouvelle tentative. On met le vieillard au lit, on le soigne, et le fils rentre. Ce misérable s'approche alors du lit de son père, le regarde avec le plus grand sang-froid et feint de prendre la part la plus vive à ses souffrances. "C'est un malheureux celui qui vous a fait cela," dit-il.—Et le père se tait.—Et c'est probablement sur ce silence que compte le monstre pour s'assurer l'impunité. Pourtant, la vérité échappe au bonhomme et l'on arrête le scélérat, qui vient de comparaître devant la cour d'assises de Seine-et-Marne.

Il a vingt ans. Sa physionomie exprime des instincts féroces et lâches. C'est un lâche en effet. S'il a tenté d'assassiner son père, c'est parce qu'il ne voulait pas être soldat, n'ignorant pas que le fils unique d'une veuve est exempté du service militaire. Tel est l'ignoble mobile qui a poussé le jeune Sevin à commettre cet horrible forfait. Du reste, il ne s'en cache pas, il l'avoue sans trop de difficulté. Quand il a été convaincu de son crime, Sevin s'est écrié philosophiquement: "Eh bien, quand j'en aurais pour vingt ans!" Il aurait encore préféré le bague au champ de bataille, évidemment. Mais il s'est trompé dans ses prévisions. Sevin en aura pour plus de vingt ans; il a été condamné à mort, et c'est devant un autre juge que comparaitra bientôt ce parricide.

Partout où le Liquide Rhumatique de Jobs est introduit, il se vend plus vite que tout autre liniment.

MYSTÈRE.—On trouvait dernièrement dans une rivière à Brantford, Haut-Canada, le cadavre d'une jeune fille qu'on reconnut être celui de Cornelia Kittredge. Cette jeune fille était sortie un soir du mois d'octobre dernier, pour rencontrer un nommé Stuart avec qui elle était en amour, et on ne l'avait pas revue. Toutes les recherches furent inutiles. Le soir de sa disparition, la jeune fille était partie de chez elle, dans l'intention de rencontrer Stuart qui était venu la voir, une demi-heure auparavant, à la demande de la jeune fille. Il paraît que Stuart lui avait déclaré qu'il cesserait de la fréquenter comme amant. Stuart prétend qu'après avoir laissé la maison de Cornelia Kittredge, il ne la revit pas, qu'il ne sortit pas et ne se promena pas avec elle, ce soir-là.

Une jeune fille de 15 ans déclara que, le soir en question, elle entendit un cri de femme dans la direction de la rivière, et vit un homme venir à la hâte du pont de fer où ce cri avait été poussé, et se sauver en se cachant autant que possible. Malgré les soupçons qui pèsent sur Stuart, la preuve n'était pas suffisante pour le faire condamner. Il fut relâché après l'examen préliminaire. On a pensé que Cornelia Kittredge avait pu se jeter elle-même dans la rivière, mais son châle était noué de telle manière autour de son cou qu'elle n'avait pu elle-même le serrer avec tant de force. Elle était enceinte.

Quelques doses des Pilules de Colby rendent le teint clair.

Il y aura au Cabinet de Lecture Paroissial, le quatorze avril prochain, sous le patronage de Son Honneur le Maire, un grand concert vocal et instrumental.

REVUE ÉTRANGÈRE.

FRANCE.

Des débats violents ont eu lieu à l'Assemblée nationale à l'occasion d'un projet de loi relatif à la municipalité de Lyon. La Droite ayant insisté pour faire remettre la discussion à un autre jour, la Gauche se retira de la Chambre. On croit que Bazaine sera remis en liberté sur parole.

Le comte Von Bernstorff, ambassadeur allemand en Angleterre, est mort la semaine dernière.

Le gouvernement anglais a officiellement informé la Porte qu'il tiendra la Turquie responsable du montant d'argent que les propriétaires de navires anglais auront à payer par suite de l'augmentation de droits sur le Canal de Suez.

Il y a eu un combat sanglant dans lequel les Carlistes prétendent avoir remporté une grande victoire.

Il y eu à Farragina une grande démonstration en souvenir de l'établissement de la Commune de Paris. On s'est battu dans les rues de Barcelone et six personnes ont été tuées.

Le désordre règne partout, le ministère est à la veille d'une crise, et on parle de levées en masse pour repousser les royalistes qui font leur chemin.

NOS GRAVURES.

PROQUIS D'UNE SOIRÉE DRAMATIQUE À RIDEAU HALL, RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR.

C'est le treize qu'a eu lieu cette soirée à laquelle assistait une réunion nombreuse et brillante. Lord et Lady Dufferin qui aiment les jouissances intellectuelles encouragent naturellement de semblables soirées.

ANDROMAQUE.

Andromaque est une des plus belles tragédies de Racine. Andromaque était l'épouse d'Hector qui défendait Troie contre les Grecs. Lorsque Troie succomba, elle tomba, avec son fils, entre les mains des Grecs qui la donnèrent à Pyrrhus, l'un de leurs rois. Mais les Grecs veulent faire mourir le fils d'Hector, et Pyrrhus ne veut lutter contre le désir des Grecs que si Andromaque accueille son amour. Notre gravure représente la scène où Andromaque voulant sauver le fils et rester fidèle à la mémoire du père, se jette aux genoux de Pyrrhus qui veut saisir son enfant pour le livrer aux Grecs. Elle enlace son fils de ses bras et dit à Pyrrhus que s'il livre le fils il faudra qu'il livre aussi la mère.



LE DR. ROBERT NELSON.



BATISSES DU PARLEMENT.—MODÈLE DE GIROUILLE POUR LA TOUR CENTRALE.

RESPECTUEUSEMENT SOUMIS AU MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS.





CROQUIS CHEZ LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL, À OTTAWA, PENDANT UNE SOIRÉE DRAMATIQUE.—PAR E. JUMB.

L'ADMINISTRATION informe respectueusement ses abonnés que l'abonnement est payable par semestre et d'avance.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 3 AVRIL, 1873.

1837-1838.

Nous prions ceux qui auraient des documents, journaux, lettres, gravures et portraits se rattachant aux événements et aux hommes de '37-'38 de nous les vendre ou prêter. Nous recevrons aussi avec reconnaissance tout ce qui pourrait nous aider à faire connaître les hommes et les événements de cette époque. Beaucoup de ceux qui ont joué un rôle dans ses tristes événements ou qui en ont été victimes sont oubliés; on ne sait ce qu'ils sont devenus, nous espérons qu'on nous aidera à ressusciter leur mémoire. On voudra bien s'adresser à M. L. O. David, Bureau de *L'Opinion Publique*.

SEMAINE PARLEMENTAIRE.

Lundi, 24 mars.—Il avait été présenté, le quinzième jour de la session, une pétition contre l'élection de M. Wilkes, député de Toronto-Centre. Le délai réglementaire est de 14 jours, y compris celui de l'ouverture du Parlement. Mais quel est le premier jour de l'ouverture du Parlement? Est-ce celui où l'orateur est choisi, ou celui du discours du Trône? Dans le premier cas, il était trop tard; dans le second cas, la pétition se trouvait dans les délais. La Chambre, malgré l'opinion de l'Orateur, a décidé, par une majorité de quatre, que le premier jour, 5 mars, comptait, et que la pétition, venant après les délais, ne devait pas être reçue.

La question, en elle-même était assez insignifiante et ne touchait aucun principe important. Mais M. Wilkes, étant membre de l'Opposition et les deux côtés de la Chambre se souvenant encore un peu des discussions passionnées provoquées par le cas de West-Peterboro', on éleva la difficulté à la hauteur d'une tempête, on fit assaut d'éloquence et l'Opposition faillit faire rouler les voûtes des Communes par ses applaudissements frénétiques à l'annonce du vote qui lui promettait qu'un *grit* ne serait pas contesté. C'est le temps de dire: *much ado about nothing*.

Une motion de tempérance suivit cette explosion d'intempérance parlementaire. On veut mettre à l'eau froide les députés et un comité a été formé pour aviser aux moyens d'introduire ici la loi du Maine—prohibition absolue, muraille de Chine érigée contre la manufacture ou la vente des boissons enivrantes. Voici les noms des heureux mortels qui ont charge d'introduire la sobriété dans les Communes et dans le pays: MM. MacKenzie, Béchard, Bowell, Burpee, Casgrain, Charlton, Chisholm, Wilkes, Forbes, Killam, Palmer, Gibbs, Ross, Rymal, Bodwell, Dodge, Tobin et Tilley. Leur ambition est noble, leur tâche est grande. Nous leur souhaitons plein succès; nous allons même leur en offrir la recette. Que tous les députés prennent la croix de tempérance ou le *pledge*, qu'on enlève la buvette du Parlement: après cela, les lois prohibitives auront du bon, le peuple y croira et n'hésitera pas à suivre le bon exemple. Autrement, il pensera qu'on rit de lui et prendra ce noble élan pour une frime électorale. Ce ne serait pas la première et il n'aurait pas tort.

Mercredi, 26 mars.—Séance à peu près nulle, au point de vue des intérêts généraux. Requêtes, adresses, demandes de renseignements et de papiers sur toute espèce de choses possibles et impossibles. La plus grande partie de la séance a été consacrée à l'audition de M. Richard James Bell, officier-rapporteur à la dernière élection dans le district électoral de Muskoka, traduit à la barre de la Chambre pour méfaits supposés ou réels commis en sa qualité officielle. L'interrogatoire qu'on lui fait subir offre tant d'intérêt que les députés s'amusaient à dormir ou vont à la buvette et au Comité de la pipe.

Jeudi, 27 mars.—"Tout vient à temps à quiconque sait attendre." M. Mills ne s'est pas lassé; il est venu à chaque session avec son éternelle motion demandant l'abolition du double mandat; il a su attendre avec une vive persévérance, une patience vraiment héroïque et il a réussi, au-delà même de ses espérances, car il n'avait jamais compté réunir autour de sa motion une majorité de 41. C'est là la majorité obtenue à la seconde lecture du Bill. Evidemment, le double mandat a fait son temps partout et ce dernier coup le tuera irrémédiablement. Sera-ce un bien, sera-ce un mal? ni l'un ni l'autre. L'existence du double mandat, pour ce qui regarde du moins la Province de Québec, est fort inoffensive et nous ne pouvons comprendre la ténacité et l'acharnement avec lesquels il a été tour à tour attaqué et défendu.

Vendredi, 28 mars.—L'hon. M. Tupper propose une série de résolutions pour assimiler dans toutes les Pro-

vinces le système des poids et mesures. Une mesure a aussi été présentée par l'hon. M. Mitchell concernant les maîtres du Havre dans les ports de la Puissance.

Dans l'affaire Muskoka, l'officier rapporteur appelé devant la Chambre a été déchargé sans réprimande ni censure, sur une motion de l'hon. M. Dorion.

J. A. MOUSSAOU.

L'ÉMIGRATION.

Le *Canadien* de Québec semblait donner à entendre, il y a quelque temps, que l'émigration des Canadiens-Français aux États-Unis n'est pas aussi considérable qu'on l'a cru jusqu'à ce jour. Pour en venir là, le *Canadien* s'appuie sur une statistique du bureau d'immigration de Washington qui constate que le nombre d'immigrants venus d'Ontario et de Québec n'a été que de 24,825 en 1872. Le *Canadien* croit devoir défendre des amis politiques avec ces chiffres, c'est fort bien. Mais il ne faut pas que le zèle l'emporte au point de nier presque l'émigration. Il est fort possible qu'en 1872, le nombre des émigrés canadiens ait été moins considérable que pendant les années précédentes; mais, en serait-il ainsi, il ne faudrait pas, pour cette raison, conclure que le nombre des Canadiens vivant à l'étranger est moins considérable qu'on a pu le croire jusqu'aujourd'hui. Il est un fait bien avéré et que personne ne met en doute, c'est que la province de Québec fournit plus d'émigrants aux États-Unis que la province d'Ontario. Or, le recensement de 1870, constate qu'il y a aux États-Unis 412,000 personnes nées dans Ontario et Québec.

En donnant sur ce nombre 112,000 personnes pour la province d'Ontario, chiffre très-élevé, croyons-nous, si nous considérons la prospérité relative de cette province,—nous avons 300,000 personnes nées dans le Bas-Canada qui sont aujourd'hui aux États-Unis.

D'autre part, si nous mettons en considération le nombre des enfants canadiens nés aux États, nous devons être plus de 500,000 des nôtres au delà de la ligne 45e et qui sait, peut-être plus que ce nombre.

En 1872, dans une population canadienne de 3,000 âmes, 211 enfants ont été baptisés à Worcester.

Le Révd. Messire Hevey, curé de Lewiston, Maine, nous informe que lors de son arrivée dans cette ville, il y a 14 mois, la population canadienne ne donnait que 900 communions, aujourd'hui il y a plus de 1500 communions dans Lewiston, donnant une population de plus de 2,300 âmes.

Le *Canadien* voudra bien prendre ces chiffres sous considération et ne plus chercher à faire entendre que le nombre des Canadiens aux États-Unis n'est pas aussi considérable qu'on l'a constaté jusqu'à ce jour.

Nous ne sommes pas de ceux qui laissent retomber sur le gouvernement seul, la responsabilité de cette émigration; nous croyons qu'une très-grande partie des émigrés sont aux États-Unis par goût ou par leur propre faute; mais nous ne croyons pas d'un autre côté, que c'est être utile à ses compatriotes et à ses propres partisans, de chercher à nier la vérité des faits ou à en atténuer les déplorables conséquences. Au lieu de se faire illusion sur le nombre des émigrés canadiens, nous prions le *Canadien*, de faire tous ses efforts auprès de ses amis politiques, afin qu'ils adoptent un système efficace de rapatriement. S'il y réussit le *Canadien* aura rendu un grand service à ses chefs politiques, à son pays, et aux Canadiens émigrés.

FRED. GAIGNON

ÇA ET LÀ.

MANITOBA.

Les choses vont mal de ce côté-là. Après l'attentat odieux commis sur le Dr. Bird, par les fanatiques, est venu, dit-on, l'incendie de bâtisses appartenant à Mgr. Taché. Une grande colère s'est emparée des loyaux, parce que Mgr. Taché, M. le juge Bétournay et le premier ministre, M. Royal, ont rencontré, par hasard, Biel chez M. le curé Ritchot et qu'ils lui ont parlé. On a crié aussitôt à la trahison, à la conspiration. Quels fous enragés! On dit que M. de Plainval a donné sa démission comme chef de la police de Manitoba. On ne connaît pas encore les causes de cette démission. Le fait est que jusqu'à présent la police a paru avoir beaucoup de ménagements pour les fanatiques. Si les Métis avaient fait la moitié de ce que ces gens-là ont fait depuis deux ans, les choses ne se seraient pas passées comme cela.

M. de Plainval aura-t-il été forcé de résigner parce qu'il voulait faire son devoir. Dans tous les cas, on dirait vraiment qu'on fait tout ce qu'on peut pour pousser à bout les Métis. On parle de l'exécution de Scott, mais les fanatiques ont fait dix fois pire que cela. Et quand les Métis rendus à bout feront mordre la poussière à leurs agresseurs, on les traitera de rebelles et on les fera pendre, si on peut.

Le concert de M. Lavoie qui devait avoir lieu, la semaine dernière, jeudi, a été remis à aujourd'hui, jeudi. Voilà encore une belle occasion de passer une agréable soirée et d'encourager un talent de premier ordre.

LES CHUTES À QUÉBEC.

Il y a évidemment un Dieu pour les gens qui tombent à Québec. Ailleurs, quand on tombe de 25 ou 30 pieds en se

tue presque à tout coup, mais là un saut de trois à quatre cents pieds, ce n'est rien, on se relève alerte comme jamais et on va prendre un verre à l'hôtel du coin; c'est à peine si on casse sa pipe. Le fait est que les gens de Québec tombent si souvent qu'ils ont besoin d'avoir un Dieu pour les protéger. Qu'advient-il d'eux si toutes leurs chutes étaient fatales?

M. Jehin Prume est revenu à Montréal, à la grande joie des amateurs de la belle et vraie musique. Qui l'a déjà entendu ne veut l'entendre encore et qui ne l'ayant pas entendu ne désire l'entendre? Il a commencé, la semaine dernière, à la "Salle de la Reine," une série de huit concerts.

LA BAIE DE SAMANA.

La baie de Samana, sur laquelle les Américains viennent de mettre la main, est une des parties les plus riches de Saint Domingue, la perle des Antilles. La France a possédé autrefois, comme on sait, Saint Domingue, et elle avait sur cette partie de l'île qui vient d'être cédée aux États-Unis des droits qu'elle aurait pu faire valoir avec succès. Mais ayant négligé de le faire, afin de ne pas porter ombrage aux États-Unis et à l'Angleterre, les habitants de Saint Domingue se sont adressés aux Américains et leur ont accordé la possession illimitée de cette baie de Samana qui, au dire des navigateurs peut abriter toutes les flottes de l'univers réunies.

Nous avons oublié jusqu'à présent d'annoncer la mort d'un des jeunes marchands les plus estimables de Montréal, M. Louis-Norbert Duverger, décédé, le 13 mars courant, à l'âge de 42 ans. M. Duverger, était parvenu à se faire une bonne position dans le commerce par sa bonne conduite, son activité et son intelligence; ses qualités, son caractère doux et affable lui avaient acquis l'estime publique. Il avait le mérite trop rare, peut-être, parmi nos jeunes marchands, de s'occuper d'autre chose que de commerce. Il avait le goût de l'étude et des choses nationales; il fut, pendant longtemps, l'un des membres les plus zélés et des principaux officiers de l'Institut Canadien-français. Son patriotisme était connu de tout le monde. La mort d'un homme de bien et de dévouement comme M. Duverger est une perte considérable.

Il avait épousé Mademoiselle Suzanne Amélie Laviolette, fille du lieutenant-colonel J. G. Laviolette, de Napierville. Il laisse six enfants.

Nous apprenons avec plaisir que M. George Jacques Duhaut, a été admis à la pratique de la médecine après un examen sévère et brillant subi à l'Université Victoria. Il doit se fixer à Montréal, où nous lui souhaitons un encouragement digne de ses talents et de son amour de l'étude.

L. O. DAVID.

UN PAS VERS LE SALUT.

Tout Canadien qui sent battre un cœur patriotique dans sa poitrine, lira avec plaisir et secondera de ses vœux la requête des principaux habitants de la paroisse de Ste. Scholastique, demandant aux Communes d'Ottawa la protection pour nos produits contre ceux de l'étranger et notamment des Îles Britanniques.

On peut dire avec le poète:

"C'est du Nord aujourd'hui que nous vient la lumière."

On pourrait ajouter: C'est toujours du clergé qu'on est sûr de voir venir l'initiative de toute entreprise nationale destinée à sauver le pays. Messire Tassé, qui est le digne instigateur de cette requête, ajoute, avec M. le curé Labelle, l'infatigable négociateur du chemin de fer de colonisation du Nord, de nouveaux anneaux à la longue chaîne de dévouements patriotiques que le clergé canadien a rivé au berceau de notre patrie pour l'étendre jusqu'à nos jours. Cette intelligente intervention du clergé dans le domaine de la politique, nous la bénissons, nous l'invoquons de toutes nos forces, parce que celle-là, du moins, est étrangère au stérile esprit de parti et n'est inspirée que par le seul amour du pays.

Sans vouloir engager la responsabilité de ce journal, mais exprimant au contraire une opinion purement personnelle, nous affirmons notre plus entière, quoique très-humble adhésion, à l'idée exprimée dans cette requête, "que dans l'état de choses actuel, vouloir contrebalancer l'émigration par l'immigration, c'est vouloir une anomalie et une impossibilité économique; c'est vouloir emplir le tonneau des Danaïdes." Nous avons toujours considéré la misère que se donne le gouvernement de Québec, en particulier, pour attirer ici des colons d'Europe, comme un non-sens, et nous sommes heureux de voir ce sentiment partagé par des hommes comme Messire Tassé et le député des Deux-Montagnes, M. Wilfrid Prévost, l'un des promoteurs du mouvement que nous signalons.

Le gouvernement local dépense des sommes considérables à entretenir en Europe des agents d'immigration et à faire venir ici quelques centaines d'émigrants. Qu'arrive-t-il? La plupart de ces derniers s'en vont, un peu plus tôt, un peu plus tard, aux États-Unis. Et qu'y a-t-il d'étrange à cet exode d'Israélites, quand les propres enfants du sol se sauvent par milliers? Si le gouvernement de Québec est à court de mesures pour activer le peuplement, ou plutôt pour empêcher le dépeuplement de cette province, qu'il emploie l'argent qu'il dépense ainsi, à construire une, deux, trois manufactures de

n'importe quelle espèce, qu'il y prépose des industriels de talent qu'il ne manquera pas de trouver; si les produits de ces manufactures ne trouvent pas de débouchés suffisants, qu'il en fasse don aux pauvres: et il aura plus fait pour le pays que s'il eût envoyé vingt agents en Europe pour y travailler pour le roi de Prusse,—puisqu'il aura donné de l'ouvrage à des centaines de Canadiens qui auront été retenus chez eux.

La requête insiste sur l'établissement et l'encouragement de manufactures indigènes, et dit: "Qu'aucune théorie financière ne devrait prévaloir sur la nécessité de protéger la masse de notre population."

En effet, les libérales maximes du libre-échange sont fort belles et plaisent naturellement à une âme bien née; mais il n'y a pas de belles maximes qui tiennent devant la nécessité triviale d'avoir de quoi manger, et la loi élémentaire des nations comme des individus, *Primo vivere*, passera toujours avant les plus brillantes doctrines du monde. Pour nous, actuellement, l'établissement de manufactures et la protection de nos produits est une question de vie ou de mort. Car nous ne donnons pas le nom de vie à l'existence misérable que l'on mène là où les bras s'engourdissent d'inanition et où les produits pourrissent, faute d'écoulement, dans les greniers et dans les ateliers.

La protection n'est pas seulement une nécessité particulière de notre position, c'est une obligation générale pour toutes les nations encore jeunes. Nos concitoyens anglais, qui sont les plus ardents ennemis de l'établissement en Canada d'un tarif protecteur, oublient sans doute que l'Angleterre commença d'abord, dans l'enfance de son industrie et de son agriculture, par être une protectionniste enragée. Elle ne devint libre-échangiste que lorsque la prospérité de ses affaires lui fit trouver son compte à ce changement de système. Il n'y a pas de nation au monde, si libre-échangiste qu'elle soit, qui n'ait d'abord protégé par un tarif différentiel son industrie naissante, de même qu'il n'y a pas d'enfant qui n'ait besoin d'aide pour soutenir ses premiers pas.

La requête se termine par une "invitation aux autres paroisses d'en signer de semblables dans des assemblées publiques et de les envoyer aux trois branches de la législature fédérale."

Cet appel sera-t-il entendu, sinon pour cette session du parlement, du moins pour celle qui la suivra? Nous ne le pensons pas, hélas! Il faudrait plus qu'une simple invitation pour secouer le torpeur qui menace d'endormir notre race jusqu'à la vie éternelle, il faudrait les sons perçants d'une trompette comme celle de Jéricho.

Entendrons-nous jamais ces sons-là, et aurons-nous un Josué? Voilà la question.

A. B. LONGPRÉ.

AGRICULTURE.

CAUSIERIES.

(Suite.)

Le fermier José est le parfait modèle du routinier. Inutile de donner de longs détails sur ce que j'ai vu chez lui; ce serait mettre devant le lecteur des tableaux qu'il voit tous les jours; car ils ne sont pas excessivement rares dans nos campagnes les fermiers José. Je ne pourrai cependant m'empêcher de rendre compte de quelques-unes de mes observations; mais auparavant il faut qu'on me pardonne une courte digression sur la routine en général.

Un routinier, suivant moi, est celui qui fait tout par habitude sans raisonner sur la portée de ses actions, qui base sa conduite de chaque jour sur celle de la veille et qui ne veut jamais se risquer à suivre un chemin nouveau tant qu'il n'est pas bien battu. Le routinier est essentiellement porté à l'imitation: si un individu réussit dans un genre d'affaire, il peut être certain que sa carrière sera promptement encombrée par une foule de gens qui trouveront plus facile de suivre une route toute faite que de s'en tracer une nouvelle.

Avec cette définition je me permettrai de dire que la routine est loin d'être l'apanage exclusif de la classe agricole: il y a des routiniers dans toutes les professions. Si les cultivateurs sont peu empreints de l'esprit d'entreprise, c'est que souvent les hommes dont ils attendent le bon exemple sont eux-mêmes indifférents au progrès. Celui qui a visité différentes localités de notre Province peut se convaincre jusqu'où va l'influence d'un seul homme pour modifier les idées de toute une population. Il suffit d'un citoyen énergique, patriote et à vues larges pour entraîner en peu de temps toute une paroisse dans la voie des améliorations. A chacun donc sa part de responsabilité, et je serais le dernier à considérer le cultivateur seul coupable de la lenteur avec laquelle nos ressources se développent.

Celui qui se fait avocat, médecin, notaire ou commis, parce qu'il voit la majorité des hommes instruits dans ces carrières, celui-là est aussi routinier que le cultivateur qui suit une méthode parce qu'elle est la méthode de tout le monde. En reprochant à nos habitants de la campagne de ne pas être liés leur art et de ne pas chercher à adopter de nouveaux systèmes, il faut aussi blâmer la classe, qu'on est convenu d'appeler instruite, pour ne pas se livrer assez aux études et aux carrières industrielles. Une multitude d'industries profitables sont à créer; mais pour s'y lancer il faut acquérir des connaissances spéciales et risquer du temps et de l'argent: on préfère marcher dans les sentiers anciens et connus du commerce et des professions.

Mais cela n'empêche pas que la classe agricole souffre d'une manière toute particulière des effets de la routine. C'est elle qui cause cette émigration que nous déplorons si amèrement: elle oblige le cultivateur à quitter une terre qui, à force d'épuisement, en est venue à lui refuser le pain et le bonheur.

Je ne voudrais pas blâmer ceux qui suivent de bons exemples; mais il y a une énorme différence entre imiter ce que l'espérance démontre être judicieux et copier aveuglément ce que l'on voit faire. Chaque cultivateur, tout en observant ce qui se passe autour de lui, devrait étudier les besoins du marché et les qualités distinctives de son sol. Tel qui est situé près d'une ville pourra s'aider à produire, avec profit, des articles qu'un autre plus éloigné ne pourrait cultiver qu'avec perte.

Je connais des cultivateurs qui récoltent 5,000 à 6,000 pommes de choux par année: la proximité du marché leur permet de réaliser de larges bénéfices avec cette plante. Mais si tout le monde, sans égard à la distance, se met à cultiver les choux, il y aurait encombrement et personne n'y ferait de profits.

Celui qui possède une ferme rapprochée des chemins de fer pourra produire du grain avec assez d'avantage; mais celui, dont la ferme est très-éloignée, n'a rien de mieux à faire que de récolter le moins de grain possible et de produire au contraire le beurre et le fromage, articles moins lourds et moins volumineux à transporter.

Enfin, ce qu'il faut à nos campagnes, c'est la variété dans les produits et les genres d'exploitation. Les règles générales et absolues en agriculture sont parentes de la routine. Toutes les formes n'offrent pas la même espèce de sol, la même distance des marchés, et en outre tous les produits ne sont pas en égale demande chez les consommateurs. Si aujourd'hui nous avions moins d'orge, moins d'avoine à vendre et plus de beurre, plus de fromage, nos affaires seraient en meilleure condition.

Les horizons ne manquent pas au cultivateur qui veut secouer la routine: il n'est pas obligé de réfléchir bien longtemps pour découvrir ce qu'il peut et doit entreprendre de nouveau. La visite d'une ferme bien tenue, les conseils fréquents d'hommes pratiques et expérimentés, la lecture raisonnée, voilà autant de moyens à prendre pour sortir de cette espèce de monotonie insouciance qui mène à la ruine.

JEAN BELLEVUE.

(A continuer.)

LES CASQUETTES NOIRES.

Nous avons déjà parlé de cette bande de jeunes voleurs et assassins qu'on vient d'arrêter à Paris. On lira avec intérêt les détails qui suivent sur ces enfants terribles, horribles plutôt:

Ils portaient en signe de reconnaissance, une casquette de soie noire, agrémentée d'un ruban rouge, ainsi que nous l'avons dit. Les jours d'expédition ils tenaient dans leurs poches des couteaux-poignards, tout ouverts. C'était la consigne, et l'on n'avait garde d'y manquer, car toute la bande tremblait, devant son chef de quatorze ans. On savait que Gellinier ne plaisantait pas et qu'il punissait sévèrement les infractions.

Nous avons raconté les premiers, il y a quelques jours, une partie de leurs crimes. En voici quelques autres, et cette liste est loin d'être complète; soixante-seize vols avec effraction et compliqués pour la plupart de coups et blessures ont été relevés contre eux.

Parmi ces vols, citons-en un qui a fait grand bruit il y a un mois, et dont les auteurs, — Trompe-la-Mort et Verdan-Gallet, — étaient restés inconnus. C'est celui qui a été commis au préjudice d'un changeur du faubourg Saint-Honoré. Les voleurs s'étaient déguisés en paysans avec de gros sabots; à leur air lourd et gauche, on les eût pris pour des Bretons bretonnant. Autre vol: il y a quelques semaines, Gellinier et Renault, profitant d'un accident de voiture survenu boulevard des Italiens, ont soustrait en moins de dix minutes, cinq portemonnaies bien garnis.

La compagnie des Messageries nationales a eu plusieurs fois à souffrir de leurs exploits. Tout dernièrement ils ont volé sur un des camions un gros ballot de tapis de grand prix. M. B. . . bijoutier, passage des Panoramas, a été également dévalisé par eux avec une adresse stupéfiante, etc., etc.

Un de leurs moyens accoutumés, pour dévaliser les *parties*, était de verser du laudanum dans leurs verres.

De plus, ils ont attaqué un garde-forestier à Noisy-le-Sec; à Charenton, un inconnu a été frappé par eux de dix-huit coups de couteau; autre coup de couteau donné, rue Rochecouard, à un passant pour lui voler 30 francs; un nommé Lagriffouille, demeurant 17, rue d'Allemagne, a été tué à la Villette, puis jeté dans le canal Saint-Martin, etc., etc. Il y en a bien d'autres en outre, et ce sera une terrible et sanglante liste de forfaits que l'acte d'accusation. On ne sait pas tout encore, quoique Gellinier, depuis son arrestation, se soit mis à dénoncer ses camarades avec un inexplicable entrain.

Il résulte de ses déclarations que les trois plus coupables de la bande sont Touzard, David et Renault, le lieutenant. Un singulier type, ce Renault! Air efféminé, voix grêle, portant sur toute sa personne les marques du vice le plus honteux, et avec cela le plus féroce de la bande. C'était l'inséparable de Gellinier:

Il avait pour mission spéciale d'attirer les gens dans les endroits écartés où les attendait ses complices; il était en cela secondé par les femmes affilées à la bande. Gellinier n'a pas manqué de le dénoncer le premier, aussitôt qu'il s'est vu pris.

Il a donné également de curieux renseignements sur ce qu'il appelle "ses hommes." On ne se contentait pas de pratiquer le brigandage dans sa bande, on le poésait. Presque tous ces effroyables galopins se posaient en maudits de la société, comme les ban lits de Schiller. Ils ne nommaient jamais leur chef autrement que "Capitaine" et, paraît-il, se baptisaient entre eux "Chevaliers de la casquette noire."

Le nombre de victimes qu'ils ont commis est considérable

NOUVELLES GÉNÉRALES.

C'est M. Zéphirin et non M. G. Gravel qui a dernièrement reçu le degré de docteur en médecine à l'Université Laval et qui doit pratiquer à la Beauce. M. Gravel mérite de réussir; ses talents et son amour du travail sont remarquables.

M. M. de Montigny, avocat de Montréal, a été nommé magistrat stipendiaire pour le comté de Terrebonne. C'est une excellente nomination qui plait à tout le monde.

M. Caron a été élu dans le comté de Québec par une majorité de 725 voix.

A. Caldwell, voulant devenir sénateur des États-Unis pour le Kansas, pensa que le plus sûr expédient était d'acheter autant de votes qu'il lui en fallait pour obtenir la majorité des voix à la législature de l'État. Il se mit à l'œuvre, offrit un millier de dollars à l'un, un cheval de selle à l'autre, paya une somme ronde pour la délégation d'un canton en bloc, et ne trouva de cette façon que des gens disposés à le servir; il y en eut même qui vinrent s'offrir d'eux-mêmes; bref l'honorable candidat n'eut qu'à traiter à marché ouvert, et il ne rencontra point d'obstacles; point n'était besoin de mystère et personne n'en fit; donnant, donnant; Caldwell paya, et il fut élu sénateur des États-Unis.

Ce Congrès trouva que c'était trop fort; une motion d'expulsion ayant été faite Caldwell jugea à propos de donner sa démission.

FAITS DIVERS.

DOUBTE TENTATIVE DE SUICIDE.—Les époux Julius et Julia Eude, demeurant à Jamaica (Long Island) dans York street, réduits à la pauvreté par un long chômage du mari, qui de tout l'hiver n'avait pu trouver d'emploi, ont résolu de mourir ensemble. En conséquence, avant-hier, après avoir pris un bain et revêtu leurs meilleurs vêtements, ils se sont étendus sur le lit, et le mari d'abord, la femme ensuite, se sont tranchés avec un rasoir les artères des bras et des jambes. Une dame habitant la même maison s'est aperçue par hasard de la tentative désespérée que les époux Eude venaient de commettre contre eux-mêmes. Elle a couru chercher un médecin qui a arrêté l'hémorrhagie et pansé les blessés. On a quelque espoir de les sauver tous deux.

CET AGE EST SANS PITIÉ.—Les enfants du supplicié Foster étaient retournés à leur école habituelle ces jours derniers, mais il a fallu les en retirer. Ils étaient en butte aux taquineries les plus cruelles de la part de leurs petits camarades, qui trouvaient surtout plaisir de dessiner un potence sur leurs ardoises et de la mettre sous les yeux des infortunés orphelins.

Sur des indications échappées, pendant leur interrogatoire, aux membres de la bande des *Casquettes noires*, la police a réussi, dans la nuit du 9 mars, à mettre la main sur une nouvelle bande de jeunes malfaiteurs beaucoup plus importante et plus redoutable, paraît-il, que celle de Gellinier.

Ces deux associations se prêtaient au besoin un mutuel secours; mais elles vivaient indépendamment l'une de l'autre, sous la direction de chefs particuliers.

Le lieutenant, un gamin de quatorze ans, a été arrêté.

Camille Urso qui fait en ce moment le tour de l'Amérique a cassé son violon qu'elle aimait tant et qui valait la bagatelle de \$3,000.

Cette pauvre Camille est plus peinée qu'une femme qui vient de perdre son mari.

Le nouvel empereur de Chine, dont nous avons raconté le mariage et qui va régner sur 400 millions de sujets, n'a jamais pu rien apprendre, pas même les quatre livres classiques que tout chinois lettré doit connaître. Mais il ne manquera pas de ministres et de courtisans qui gouverneront pour lui et qui en savent assez long pour gouverner un peuple qui n'est pas aussi difficile que le peuple français.

Un journal américain, disait, il y a quelques temps, que les rats du Michigan traversaient le Lac Supérieur sur la glace par centaines. Il ajoutait que les gens du Canada les voyant venir de loin les prenaient pour une armée de Fénéens et prenaient les armes pour les repousser.

ÉCOLE COMMERCIALE.

HAVRE DE GRACE, TERRENEUVE.

M. JAMES I. FELLOWS.—*Chez monsieur*: Je suis très-hurieux de reconnaître le bien que j'ai éprouvé en faisant usage de votre sirop composé d'Hypophosphate. Durant l'espace d'un delà douze mois j'ai souffert d'une manière très-aiguë d'une toux sévère et d'un asthme très-violent, pour le soulagement desquels j'essayai de tout ce que j'entendis parler. Enfin, je commençai à faire usage de votre sirop et après en avoir pris une bouteille je fus en état de vaquer à mes affaires. Je continuai, conformément aux directions, jusqu'à ce que j'en eus pris neuf bouteilles, qui effectuèrent la guérison parfaite. Avec beaucoup de reconnaissance, votre obéissant,

M. SCULLEY, professeur.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'unécu chaque.

NAISSANCE.

A Valley Falls, R. I., le 26 mars, la dame de M. Téléphore Laliberté, agent de *L'Éclair National*, autrefois de Lothbrière, P. Q. un fils. *L'Événement* est prié de reproduire.

DÉCÈS.

A Central Falls, R. I., le 12 courant, à l'âge de 31 ans et 3 mois, après une longue et cruelle maladie, dame Louise Ruel, épouse de J. M. Fournier, Eor., marchand de l'endroit. Elle laisse un époux inconsolable et deux enfants en bas âge. Les obsèques ont eu lieu à Valley Falls, R. I., le 11 courant. *Le Courrier de St. Hyacinthe* est prié de reproduire.

A Manchang, Mass., le 13 courant à l'âge de 81 ans et 9 mois, M. Antoine Brudeur, ci-devant de Varennes, P. Q. Les journaux du Canada sont priés de reproduire.

A Baltic, mercredi, le 19 courant, après une longue maladie soufferte avec la résignation d'un vrai chrétien, et après avoir reçu les secours de la religion, Jean Sabonne, ci-devant de St. Guillaume, P. Q., s'est éteint dans le Seigneur. Le défunt n'avait que 26 ans, et était doué d'un excellent caractère, qui le faisait recherché de tout le monde, et de grands talents pour la mécanique.

Ses obsèques ont eu lieu le 21 courant, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. *La Gazette de Soré* est priée de reproduire.

A Worcester, Mass., le 25 mars, à l'âge de 33 ans, 2 mois et 10 jours, dame Agla Vieux, épouse de M. Joseph Marchesseault.

CHEVALIERS DU POIGNARD

ROMAN ÉMOUVANT PAR XAVIER DE MONTÉPIN.

Deuxième Partie. — Les Amours du Chevalier.

(Suite.)

—L'année dernière,—répondit-il aussitôt,— j'étais absent de France, lors de la visite du comte de Salberg. J'ai bien souvent entendu parler de lui dans ma famille, et avec une vive affection, mais j'ai commencé mon voyage par l'Italie. J'ignorais moi-même que je viendrais en Allemagne et mon père, par conséquent, ne pouvait me donner de lettre pour son vieil ami. —C'est parfaitement juste; mais, maintenant que vous savez que le comte habite Manheim, vous irez le voir, n'est-ce pas? —Sans aucun doute. —D'abord, s'il apprendrait que vous êtes retourné en France sans avoir passé quelques jours auprès de lui, il ne vous le pardonnera point.... et il aurait raison. —Je ne m'exposerai point à mériter son courroux,—répondit Denis en souriant. A partir de ce moment, Van Goët cessa de questionner Denis et ne s'adressa plus exclusivement à lui. La conversation devint générale, et le dîner s'acheva plus gaiement qu'il n'avait commencé. —Van Goët ne m'a point reconnu et ne soupçonne rien!....—pensait Denis radieux,— tout va bien! le péril est passé!....

XIX.—FIAT LUX.

Immédiatement en sortant de table, le baron de Kergen proposa une promenade dans le parc. Cette proposition fut acceptée avec empressement. Deux groupes se formèrent aussitôt. L'un, grave, et qui marchait à quelques pas en avant de l'autre. Le second, rieur et causeur. Ici, Réginald et Van Goët. Là, Denis et les deux jeunes filles. —Eh bien, mein herr,—demanda le baron au banquier,— parlez-moi franchement, comment trouvez-vous notre jeune ami le chevalier Raoul?.... En ce moment, Marguerite s'approchait pour dire quelques mots à son père. Elle entendit la question, c'est assez dire qu'elle voulait entendre la réponse. Elle ralentit donc son pas, et elle écouta, la tête gracieusement penchée en avant, dans l'attitude d'un oiseau prêt à s'envoler. —Cher baron,—répondit gravement Van Goët,—quand nous rentrerons au château, accordez-moi, je vous prie, la faveur d'un entretien particulier.... Il faut que je vous parle d'une façon très-sérieuse.... —Au sujet du chevalier de Navailles?—demanda Réginald extrêmement surpris. —Au sujet de ce jeune homme, oui. —Ne pouvez-vous donc pas m'en parler ici? —C'est impossible. —Pourquoi? —Vous le comprendrez en m'écoutant. —Il s'agit donc de quelque chose d'une grande importance. —Oui. —Vous m'intriguez au plus haut point! Voulez-vous que nous rentrions tout de suite?.... —Oh! rien ne presse. Vous saurez assez tôt ce que j'ai à vous dire.... Réginald n'insista pas. Seulement, la promenade fut considérablement abrégée. Marguerite, au lieu d'adresser la parole à son père, battit immédiatement en retraite, et, de vive et joyeuse qu'elle était auparavant, devint aussitôt silencieuse et préoccupée. —Qu'avez-vous donc?—lui demandait vainement Denis. Elle répondait:—Je n'ai rien.... Et le nuage amassé sur son front ne se dissipait pas. Nos personnages rentrèrent au château, une demi-heure, minute pour minute, après le moment où ils en étaient sortis. —Voulez-vous que nous passions dans la bibliothèque?—demanda le baron à Van Goët. —Où vous voudrez,—répondit ce dernier,— pourvu que nous soyons seuls.... Le gentilhomme et le banquier se dirigèrent vers la pièce dont Réginald venait de parler. Marguerite avait disparu. Aucun des deux graves personnages ne remarqua en entrant dans l'immense salle, encombrée de livres et de parchemins, qu'une des portières de tapisserie qui masquait une profonde embrasure s'agitait légèrement, comme si quelqu'un se cachait derrière ses plis. Le baron fit asseoir son hôte dans un large fauteuil centenaire, armorié aux armes de Kergen, et, se tenant debout en face de lui, il lui dit:—Eh bien, mein herr Van Goët, j'attends les confidences que vous m'avez promises.... —Cher baron,—répondit le banquier,—me permettez-vous, avant toute chose, de vous adresser quelques questions?.... —Des questions? —Il le faut, pour que nous en arrivions à nous comprendre.... —Faites donc je répondrai. —Eh bien, ce jeune homme....

—Le chevalier Raoul de Navailles?—interrompit Réginald. —Oui. —Eh bien? —Depuis combien de temps le connaissez-vous? —Mais... depuis quelques semaines.... —Par qui vous a-t-il été présenté? —Par personne. —Ah! ah! —Il s'est, pardieu! présenté lui-même, et d'une façon qui en valait bien une autre!.... —Que voulez-vous dire? —Je veux dire qu'il a sauvé la vie de ma fille Marguerite, de mon enfant bien-aimée, qui bientôt sera madame de Navailles.... Van Goët fit un brusque haut-le-corps. —Qu'avez-vous donc?—demanda Réginald. —Sa femme!....—s'écria le juif,—ai-je bien entendu!... votre fille deviendrait la femme de cet homme?.... —Quoi d'étonnant à cela? N'est-il pas jeune, riche, courageux? Les Navailles, enfin, ne valent-ils pas les Kergen?.... —Cher baron, racontez-moi, je vous prie, de quelle façon la personne qui nous occupe a sauvé la vie à mademoiselle Marguerite? Le baron fit en peu de mots le récit de la soirée du mont Elster. —Ah!—murmura Van Goët après avoir écouté,—ce jeune homme vous a rendu, en effet, un service immense.... —Immense!.... inappréciable!... infini!....—s'écria Réginald. —Et j'en suis désespéré!....—poursuivit Van Goët. —Désespéré!....—répéta Réginald stupéfait. —Oui. —Pourquoi? —Parce que vous êtes la dupe d'un misérable aventurier qui s'est introduit chez vous et qui veut exploiter à son profit votre aveugle reconnaissance. —Un misérable aventurier!... lui!... lui, Raoul!.... Songez-vous à ce que vous dites?....—murmura le baron avec une colère indignée. —J'y songe, et tout ce que je dis, je le prouverai, soyez-en sûr!... —Alors, j'attends vos preuves... Parlez, monsieur, parlez vite!.... —D'abord, ce jeune homme a pris un nom qui ne lui appartient pas. —La preuve? —Il n'est point le fils du vicomte Aymer de Navailles. —La preuve? —Avez-vous entendu ma conversation avec lui pendant le dîner? —Oui. —Vous souvenez-vous de cette conversation? —Oui. —Quel portrait ai-je fait du vicomte Aymer? —Vous avez dit que c'était un homme de haute taille, d'une grande vigueur et d'une grande beauté.... —C'est cela même. —Eh bien? —Qu'a-t-il répondu? —Que tel était en effet son père et que l'âge ne l'avait point changé. —C'est là que j'en voulais venir. —Que prétendez-vous donc en conclure? Que ce faux Raoul de Navailles ne connaît même pas celui dont il se dit le fils. Le vicomte Aymer est petit, malingre, souffreteux, et depuis dix ans, ne prolonge que par artifice un misérable souffle de vie, toujours près de s'éteindre. Réginald laissa tomber ses bras le long de son corps d'un air accablé. —Cependant,—murmura-t-il,—j'ai vu ses papiers de famille.... sa généalogie.... des lettres de son père.... —Attendez!.... attendez!....—interrompit Van Goët,—nous reviendrons à cela tout à l'heure... je n'ai pas tout dit, attendez.... —Quoi donc encore, mon Dieu? —Vous savez, maintenant, que ce jeune homme n'est point le chevalier de Navailles... Voulez-vous savoir ce qu'il est? Réginald n'eut pas la force de répondre que par un geste. Van Goët poursuivit:—Cet homme est un bandit! un voleur! un assassin!.... Réginald bondit. —Un bandit!—cria-t-il. —Oui. —Un voleur! —Oui. —Un assassin! —Oui!... trois fois oui!.... —La preuve de cette accusation nouvelle!... la preuve!... la preuve!... —Il y a quelques mois, à l'auberge du Faucon blanc, à Goldner, je fus dévalisé et laissé pour mort.... La bande de voleurs qui pillait mes bagages était la bande de cet homme.... la main qui me frappa était la main de cet homme! Les yeux de Réginald s'agrandissaient démesurément de stupeur et d'épouvante. —Ah!—murmura-t-il,—c'est impossible! —Je l'ai reconnu,—répondit le juif. —Et vous êtes sûr que c'est lui? —Oui. —Sur le salut de votre âme vous le jureriez? —Je le jurerais. Réginald ploya la tête, et, pendant un instant, garda le silence. Puis il reprit:—Encore une fois, c'est impossible et je ne veux pas le

croire!.... Une étrange ressemblance vous abuse.... Aventurier.... peut-être... mais, bandit!.... oh!.... —Cela aussi, je vous le prouverai....—reprit Van Goët,—et alors, pour en revenir aux titres et aux papiers de famille dont vous me parliez tout à l'heure, vous comprendrez qu'il n'est pas étonnant que l'assassin se soit fait faussaire!....

XX.—LA LETTRE.

Il y eut un assez long silence entre les deux interlocuteurs de la scène que nous racontons. Le baron de Kergen, ébranlé dans ses croyances, terrassé dans ses doutes, s'efforçait de lutter encore contre l'évidence. Il ne pouvait se résigner, le noble vieillard, à enlever, d'un seul coup, son estime et son affection au sauveur de Marguerite. —Ah!—murmura-t-il enfin avec un accablement manifeste,—ah! vous avez raison sans doute, et je comprends combien la logique de vos raisonnements est inattaquable.... mais ce ne sont que des raisonnements, et ces preuves manifestes que vous m'avez promises, vous ne me les donnez point.... —Quoi! tout ce que je viens de vous dire,—s'écria Van Goët,—ne vous semble ni suffisant, ni convaincant?.... —Hélas! l'un et l'autre, mais que voulez-vous? je ne puis croire à tant de perversité, à tant de dissimulation! je ne puis croire que Dieu ait voulu donner cette enveloppe si gracieuse et si charmante à l'âme d'un assassin!.... je cherche à me persuader que vous vous êtes trompé vous-même.... —C'est impossible!.... on ne se trompe pas à ce point, et dans des choses aussi graves.... —Peut-être, à l'endroit du vicomte Aymer de Navailles, vos souvenirs sont-ils inexacts? Van Goët secoua la tête. —Enfin,—reprit Réginald,—je me trouve, vous le comprenez, dans une situation horrible!.... Songez que, quel que soit ce jeune homme, il est aimé de Marguerite et que j'ai approuvé cet amour.... Songez que leur mariage était décidé, et qu'en le rompant je vais briser le cœur de ma fille!.... —Aimez-vous donc mieux la donner à un voleur, à un faussaire, à un meurtrier?.... —Non, certes! aussi, dès aujourd'hui, je vais éclaircir la situation, et, pour cela faire, écrire à Paris.... —C'est inutile.... —Comment cela? —Je puis, dès demain, mettre sous vos yeux une lumière si vive que, malgré vous, vous serez forcé d'y voir clair.... —Et cette lumière, d'où viendra-t-elle? —Du comte de Salberg, dont je parlais, pendant le dîner, au prétendu Raoul de Navailles.... Le comte habite Manheim et je sais qu'il connaît personnellement, non-seulement le vicomte Aymer, mais encore son véritable fils.... —Eh bien? —Eh bien, je vais, à l'instant même, expédier un de mes gens à Manheim, avec une lettre pour le comte. Ce courrier arrivera ce soir. Le comte, par conséquent, pourra se trouver auprès de nous demain dans la matinée. La confrontation aura lieu, et j'espère que vous ne douterez point du témoignage de mon vieil ami.... Quant à la seconde et à la plus grave accusation, permettez-moi de tendre à l'aventurier en question un piège dans lequel il est impossible qu'il ne tombe pas devant vous.... —Soit....—répondit Réginald. —Et,—poursuivit Van Goët,—s'il vous est prouvé qu'il est coupable sur tous les points, vous l'abandonnez à la vindicte des lois irritées?.... —Il le faut bien....—répondit le baron;— cependant, je ne puis souffrir que la justice vienne s'emparer de lui jusqu'ici.... Il faut que le sauveur d'une fille de la maison de Kergen puisse sortir sain et sauf du château de Kergen.... Je lui dirai quel péril le menace.... Il fuira, et je prierai Dieu de le protéger et de le ramener au bien.... —Ainsi soit-il,—dit Van Goët.—Je vous quitte, mon cher baron, et je vais écrire à l'instant même au comte de Salberg.... Soyez assez bon pour faire donner à l'un de mes gens l'ordre de se tenir prêt à monter à cheval à l'instant. Ainsi se termina la conversation du baron et de son hôte. Tous deux sortirent de la bibliothèque. A peine venaient-ils de refermer la porte derrière eux que la tapisserie dont nous avons déjà parlé s'agitait de nouveau. On entendit s'exhaler un faible gémissement. A ce bruit succéda celui de la chute d'un corps qui roulait sur le plancher. C'était Marguerite qui venait de s'évanouir. La malheureuse enfant avait tout entendu.

A Monsieur, Monsieur le lieutenant criminel de la ville de Manheim, En son hôtel, à Manheim. Nous croyons devoir reproduire cette lettre, qui, d'ailleurs n'était point longue: "Monsieur le lieutenant criminel, "J'ai l'honneur de vous informer qu'un misérable de la plus dangereuse espèce, et sans doute, le chef de cette troupe de bandits qui infestent vos contrées, s'est introduit, sous un faux nom, au sein de l'une des familles les plus nobles et les plus vénérables de toute l'Allemagne. "Cette famille est celle du baron Réginald de Kergen. "Le jeune aventurier prend le nom d'un gentilhomme français, et se fait appeler le chevalier Raoul-Hector de Navailles. "Par malheur, ce dangereux bandit est doué de l'extérieur le plus séduisant. Il a d'ailleurs sauvé d'un péril fort grave l'une de mesdemoiselles de Kergen. "Le baron, par un sentiment de loyauté chevaleresque, veut que ce jeune homme, une fois démasqué, puisse sortir de chez lui sain et sauf et aille se faire pendre ailleurs. "Mais moi, qui ai failli devenir sa victime et qui n'ai pas les mêmes raisons que M. de Kergen de m'intéresser à lui, je viens vous prier de prendre des mesures pour que le bandit ne puisse s'éloigner sans tomber entre vos mains. "Vous pouvez vous concerter à ce sujet avec M. le comte de Salberg, votre concitoyen, à qui j'ai l'honneur d'écrire en même temps qu'à vous, et qui demain viendra me rejoindre au château de Kergen, afin d'y démasquer l'imposteur." Cette lettre finissait par les formules usitées en pareille circonstance. On voit quel péril imminent planait au-dessus de la tête de Denis, précisément à l'heure où il se croyait désormais à l'abri de tout danger. Rien ne fut plus triste, pendant la dernière partie de cette journée, que l'intérieur du château de Kergen. Le baron, afin de ne pas se trouver en présence de Raoul, s'était enfermé dans sa chambre. Personne ne savait où se trouvait Marguerite, que nous avons laissée évanouie derrière une des portières de la bibliothèque. Van Goët, après avoir écrit les deux lettres que nous connaissons, s'était mis à travailler avec son secrétaire. Denis errait, comme une âme en peine, à travers les allées les plus solitaires du parc. Mina, la blonde Mina, seule dégagée de toute préoccupation, par conséquent seule joyeuse, voltigeait, comme un papillon ou comme un oiseau, parmi les plates-bandes et les corbeilles, s'amusant à recueillir une véritable moisson de fleurs. L'obscurité commençait à descendre du ciel, quand une forme blanche et svelte se dessina en haut des degrés du perron. C'était Marguerite, dont l'évanouissement venait seulement de finir. Elle était excessivement pâle et semblait ne marcher qu'avec peine. Denis, qui se préparait à rentrer au château, l'aperçut de loin et s'avança vivement vers elle. Arrivé à quelques pas, il remarqua son étrange pâleur. —Oh! mon Dieu!....—murmura-t-il,—qu'avez-vous? La jeune fille ne répondit pas à cette question. —Raoul,—dit-elle d'une voix basse et tremblante, qui ne ressemblait en rien à sa voix ordinaire,—il faut que je vous parle.... —Eh bien! chère Marguerite, me voici.... je vous écoute.... —Non.... pas maintenant.... —Pourquoi? —Il faut qu'on ne puisse ni nous écouter, ni nous surprendre.... —Eh bien, quand? —Ce soir. —A quelle heure? —A neuf heures... immédiatement après le souper.... —Oh? —Au bout de la grande charmille.... après de la statue de Diane chasseresse.... —J'y serai.... Mais, au nom du ciel! de quoi s'agit-il donc?.... —De vie et de mort, pour vous et pour moi....—répondit lentement la jeune fille. Et après avoir prononcé ces terribles paroles, qui retentirent aux oreilles de Denis comme la trompette du jugement dernier, elle entra dans l'intérieur du château, d'une marche hésitante et brisée qui ressemblait à celle des fantômes. Denis, lui, resta immobile dans l'endroit où il se trouvait. Le jeune homme représentait assez bien la statue de la stupéfaction et de l'inquiétude, Un laquais lui vint annoncer que le souper était servi. Il se rendit machinalement dans la salle à manger.

(A continuer.)

